

BURKINA FASO
UNITE-PROGRES-JUSTICE

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRE,
SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE POLYTECHNIQUE DE BOBO-DIOULASSO

INSTITUT DU DEVELOPPEMENT RURAL



MEMOIRE DE FIN DE CYCLE

en vue de l'obtention du

DIPLOME D'INGENIEUR DU DEVELOPPEMENT RURAL

OPTION : SOCIOLOGIE ET ECONOMIE RURALES

THEME : ETUDE DE L'IMPACT SOCIO-ECONOMIQUE DE LA PRODUCTION DU BEURRE DE KARITE SUR LES CONDITIONS DE VIE DES FEMMES EN MILIEU RURAL : CAS DE LA REGION DU CENTRE SUD DU BURKINA (PO)

Présenté par :
ZALLE Alidou

Maître de stage : Dr Bréhima DIAWARA
Directeur de mémoire : Dr Amadou SIDIBE

N° : 00-2008/SER

JUIN 2008

DEDICACE

A mon père Abdoulaye ZALLÉ

A ma mère feu Awa Talata GONDE

A mes frères et sœurs,

A vous tous

Pour qui la réussite de mes études

Constituait une légitime fierté

Je dédie ce mémoire

REMERCIEMENTS

La présente étude est le fruit d'une étroite collaboration entre l'Institut de Recherche en Sciences Appliquées et Technologies (IRSAT / DTA) et l'Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso (UPB). Elle n'aura été possible sans le concours de certaines personnes. C'est l'occasion pour nous d'exprimer notre profonde gratitude à l'endroit des responsables du Département de Technologie Alimentaire (DTA) qui ont initié ce travail et qui, malgré leurs multiples occupations, se sont investis afin que nous puissions mener ce travail à bout.

Nous adressons par la même occasion, nos remerciements à Monsieur le Président de l'Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso, à ses proches collaborateurs et à l'ensemble du corps professoral.

En particulier, nos remerciements vont au Docteur **Amadou SIDIBE**, enseignant-chercheur à l'Institut du Développement Rural (IDR). Nous lui adressons nos sincères remerciements pour son soutien, ses suggestions, ses critiques pertinentes et sa rigueur dans le travail.

Nous remercions notre maître de stage, Docteur **Bréhima DIAWARA**, chef du Département de Technologie Alimentaire qui, malgré son emploi de temps chargé, nous a manifesté sa disponibilité, son soutien et ses précieux conseils.

Nous remercions vivement l'ensemble du personnel du DTA. Il s'agit plus particulièrement de :

Docteur **Ganou LEGUET**, chargé de recherche au Département de Technologie Alimentaire de l'IRSAT / CNRST pour ses soutiens multiformes ;

Mme KONKOBO / YAMEOGO Charlotte, pour ses soutiens et suggestions qu'elle nous a apporté durant notre stage.

Nous remercions également l'ensemble du personnel du Point Filière Karité (PFK) Pô et l'ensemble des groupements des productrices de Pô pour leur hospitalité durant notre séjour à Pô. Il s'agit notamment de M. **Ali TAPSOBA** et sa famille, **Brigitte** et **Zéynatou**.

Qu'il nous soit permis d'associer à ces remerciements nos nombreux parents et amis : **Abdoulaye ZALLE, GONDE Salmata, Mme KABORE / ZALLE Ramata, Daouda, Amed, Alima.**

Il mérite ici de saluer tous nos collègues de la promotion 2004 de l'IDR qui ont fait preuve d'un esprit de solidarité, de travail et d'ambiance. Ces remerciements vont particulièrement à mes collègues de la sociologie et économie rurales de l'IDR : **Abdoulaye OUEDRAOGO, Abdoul-wahab ZOMBRA, Adama DIAKITE, Betéo ZONGO, Boukary NIKIEMA, Boundia TOMBIANO, David TIEMTORE, Firmin MILLOGO, Hyppolite TIENDREBEOGO, Modibo OUEDRAOGO, Richard BASSONO, Sayouba OUEDRAOGO, Youssouf TRAORE.**

A tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué à la réalisation de ce mémoire, nous leurs exprimons notre profonde gratitude. Nous nourrissons l'espoir que l'étude reflète fidèlement les efforts qu'ils ont consentis pour sa réalisation.

Qu'ALLAH le tout puissant, le miséricordieux nous accompagne.

SIGLES ET ABREVIATIONS

- CEAS** : Centre Ecologique Albert SCHWEITZER
- CFC** : Fonds commun pour les produits de base
- CNRST**: Centre National de Recherche Scientifique et Technologique
- CSLCP**: Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté
- DGPSA** : Direction Générale des Prévisions et des Statistiques Agricoles
- DTA** : Département de Technologie Alimentaire
- FAO** : Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
- FCFA** : Franc de la Communauté Francophone de l'Afrique
- IDR** : Institut du Développement Rural
- INSD** : Institut National de la Statistique et de la Démographie
- IRSAT** : Institut de Recherche en Sciences Appliquées et Technologies
- ONG** : Organisation Non Gouvernementale
- PFK** : Point Filière Karité
- PFNL** : Produits Forestiers Non Ligneux
- PNUD** : Programme des Nations Unies pour le Développement
- PRO Karité** : Projet d'appui technique à la filière karité
- RGPH** : Recensement Général de la Population et de l'Habitat
- UNIFEM** : Fonds de développement des nations unies pour la femme
- UPB** : Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Liste des tableaux

Tableau 1 : Zones de fortes densités et potentiels de production de karité au Burkina Faso	12
Tableau 2 : Caractéristiques physico-chimiques du beurre de karité	16
Tableau 3 : Liste des groupements enquêtés.....	18
Tableau 4 : Répartition des productrices en fonction des autres activités	27
Tableau 5 : compte d'exploitation d'une productrice.....	29
Tableau 6 : revenu moyen mensuel des différentes activités pratiquées par les productrices	30
Tableau 7 : Part des différentes utilisations dans le revenu du beurre ..	35

Liste des figures

Figure 1 : Structure de l'échantillon.....	19
Figure 2 : Répartition ethnique de la population.....	6
Figure 3 : la ressource du karité à travers l'Afrique.....	11
Figure 4 : Diagramme d'extraction du beurre de karité par barattage	15
Figure 5 : Répartition par classe d'âge des productrices enquêtées..	23
Figure 6 : Situation matrimoniale des productrices	24
Figure 7 : Niveau d'instruction des productrices	25
Figure 8 : Répartition entre les productrices pratiquant au moins une autre activité et celles qui ne font que le beurre.....	26
Figure 9 : Part de chaque activité dans le revenu total	31
Figure 10 : Part du revenu alloué à chaque groupe de dépenses	32

TABLE DES MATIERES

DEDICACE.....	i
REMERCIEMENTS.....	ii
SIGLES ET ABREVIATIONS	iv
TABLE DES ILLUSTRATIONS	v
TABLE DES MATIERES	vi
RESUME	viii
INTRODUCTION.....	1
Objectifs de l'étude	3
Hypothèse de recherche.....	3
CHAPITRE I : GENERALITES	5
I-1. Présentation de la zone d'étude	5
I-1.1. Milieu physique.....	5
I-1.1.1. Situation géographique.....	5
I-1.1.2. Climat, sols, végétation et hydrographie.....	5
I-1.2. Milieu humain	6
I-1.2.1. Caractéristiques socio-démographiques	6
I-1.2.2. Aspects socio-économiques	6
I-2. Présentation du karité.....	8
I-2.1. Description de l'espèce	8
I-2.2. Taxonomie et noms de l'espèce	8
I-2.3. Historique de l'arbre à karité.....	8
I-2.4. La répartition géographique du karité	10
I-2.4.1. Le karité en Afrique	10
I-2.4. 2. Le karité au Burkina Faso.....	11
I-3. Généralités sur le beurre de karité	13
I-3.1. Les procédés d'extraction traditionnelle du beurre de karité au Burkina Faso.....	13
I-3.2. Caractéristiques physico-chimiques du beurre de karité	16
CHAPITRE II : METHODE DE L'ETUDE	17
II-1. Choix de la zone d'étude	17
II-2. Echantillonnage	17
II-2.1. La population cible.....	17

II-2.2. Taille de l'échantillon	17
II-3. Méthode de collecte des données	20
II-3.1. Démarche préliminaire	20
II-3.2. Outils de collecte des données	20
II-4. Analyse et traitement des données	20
II-4.1. Méthode d'analyse des revenus	20
II-4.1.1. Définitions	20
II-4.1.2. Estimation du revenu	21
II-4.2. Matériels de traitement des données	22
CHAPITRE III : PRESENTATION DES RESULTATS ET ANALYSE	23
III-1 Caractéristiques socio-démographiques des productrices enquêtées.....	23
III-1.1. Âge des productrices	23
III-1.2. Situation matrimoniale des productrices	24
III-1.3. Niveau d'instruction des productrices	24
III-1.4. Membres du ménage impliqués dans l'activité	25
III-1.5. Les autres activités génératrices de revenus.....	26
III-2 Contribution du beurre de karité à l'amélioration des conditions de vie des femmes	28
III-2.1. Estimation du revenu monétaire généré par la production du beurre de karité	28
III-2.1.1. Evaluation des charges	28
III-2.1.2. Calcul du revenu à travers le compte d'exploitation	29
III-2.2. La part du beurre de karité dans le revenu total des productrices.....	30
III-2.3. Etude de l'allocation des revenus du beurre de karité	31
III-2.3.1. Les dépenses de consommation	32
III-2.3.2. Les dépenses d'investissement.....	33
III-2.3.3. Les autres sources d'allocation	33
III-3. Contraintes et potentialités	36
III-3.1. Contraintes	36
III-3.2. Potentialités	39
CONCLUSION GENERALE	42
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	45
ANNEXES	49

RESUME

Le Burkina Faso est un pays qui regorge d'importantes ressources en karité. Il existe plusieurs activités autour de la filière karité. Dans la filière, la production du beurre de karité est l'une des activités la plus importante et fait intervenir majoritairement les femmes.

Notre étude a eut pour principal objectif d'évaluer l'impact de la production du beurre de karité sur les conditions de vie des productrices rurales. Ainsi dans notre étude, il était question d'évaluer le revenu moyen mensuel tiré de la production, d'étudier les différentes utilisations faites de ce revenu et d'identifier les contraintes et potentialités aux quelles font face les productrices.

L'analyse des résultats de notre travail fait ressortir un gain mensuel d'environ 11250 FCFA par productrice. Aussi, l'étude nous a révélé qu'au niveau des productrices, la production du beurre de karité représente la principale activité génératrice de revenus. En effet, le revenu généré par cette activité représente environ 31% du revenu total des productrices. Ce revenu est principalement utilisé pour les besoins du ménage notamment les besoins de consommation (55%) et les dépenses d'investissement (25%).

L'activité constitue une source de revenu non négligeable pour les productrices et contribue donc à l'amélioration des conditions de vie des femmes. Mais, il faut noter que malgré les potentialités dont disposent les productrices qui sont entre, autres leur savoir-faire et la disponibilité des amandes dans la région, l'activité est confrontée à d'énormes difficultés qui ne permettent pas aux productrices de maximiser leur profit. Ces difficultés sont surtout liées à la commercialisation du beurre (difficulté d'accès à un marché rémunérateur), à la technologie utilisée (manque de matériels adéquats pour le travail), à l'accessibilité à la ressource du karité par les femmes, etc.

Il apparaît donc nécessaire que les structures intervenant dans la filière prennent d'avantage des mesures pour atténuer ces difficultés afin de permettre aux productrices de profiter pleinement de leur activité.

Mots clés : beurre de karité, femmes, conditions de vie, contraintes et potentialités, Pô, Burkina Faso.

INTRODUCTION

Le Burkina est un pays continental dont l'économie repose essentiellement sur le secteur rural. En plus des productions agricoles, les productions forestières notamment les Produits forestiers non ligneux (PFNL) occupent une part importante dans l'activité du monde rural. En effet, la Loi n° 06 /ADP portant Code forestier du Burkina donne une place importante aux PFNL. Parmi ces PFNL, l'un des plus importants est le karité. Au Burkina, le karité se rencontre sur plus de 70% du territoire national (OUEDRAOGO, 2000) et a une densité de 30 pieds à l'hectare (UNIFEM, 1997). Aussi le karité fait parti des dix (10) espèces ligneuses alimentaires prioritaires du pays. Le karité constitue donc après le coton et le bétail, la troisième ressource pourvoyeuse de devise au Burkina.

Le karité (*Vitellaria Paradoxa*), appelé en anglais shea tree, est un arbre fruitier sauvage indigène qui pousse dans les savanes semi-arides et sub-humides d'Afrique subsaharienne. L'arbre s'étend sur 5000 km au sud du Sahel, à travers 16 pays africains du Sénégal en Ethiopie et l'Ouganda (CFC, 2002). Dans la sous-région le karité se trouve dans les pays comme le Mali, le Burkina, le Niger, le Sénégal et la Côte d'Ivoire (CFC, 2004).

Le karité regorge d'énormes potentialités parmi lesquelles on peut citer entre autres : les fruits savoureux et nutritifs, les produits médicaux, le bois, les chenilles riches en protéines, les produits gras, etc. Parmi ces énormes potentialités, la plus importante est la matière grasse connue sous l'appellation beurre de karité. Le beurre de karité est très prisé pour ses vertus thérapeutiques, cosmétiques que pour ses potentialités nutritionnelles. Compte tenu de ces multiples usages, le beurre de karité est un produit tant recherché sur le plan national qu'international.

Le Burkina est l'un des principaux producteurs de beurre de karité en Afrique. La production nationale de beurre de karité est estimée à 80 000 tonnes par an selon le ministère de l'agriculture. Selon l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), l'exportation des amandes de karité a généré près de

12 millions de dollars en 2003. Considéré dans les pays de l'Afrique de l'Ouest comme « l'or des femmes » et communément appelé « or vert » du Burkina, le karité occupe 300 000 à 400 000 femmes organisées en groupements féminins, associations ou petites entreprises familiales.

La production de beurre de karité est généralement une activité de femmes qui consomme une importante main d'œuvre. En effet, ce sont elles qui sont responsables de 80 % de la production nationale (COULIBALY, 2001) et qui occupent majoritairement les différentes étapes du processus de transformation du karité en beurre (ramassage, dépulpage, décorticage, séchage, broyage, monture, torréfaction, barattage, découpage et conditionnement pour la vente).

Selon le Rapport 2004 sur le Développement humain du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), 45,3% des 12 millions d'habitants du Burkina Faso, vivent en dessous du seuil de pauvreté avec moins d'un dollar par jour. Il existe un écart entre les seuils de pauvreté absolus urbains et les seuils de pauvreté absolus ruraux. En effet, en 1998, 50,6% de la population rurale vivait en dessous du seuil de pauvreté contre 16% en milieu urbain (INSD, 2000). Il faut souligner que parmi cette population rurale, la pauvreté est beaucoup plus accentuée chez les femmes que chez les hommes. C'est ainsi que le Burkina avec le soutien de certaines ONG et projets de développement a entrepris des actions visant à lutter contre la pauvreté. Le Gouvernement a donc mis en place le Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP). L'un des axes principaux de ce CSLP est d'élargir les opportunités en matière d'emploi et d'activités génératrices de revenus pour les pauvres. C'est dans ce cadre que beaucoup d'actions ont été menées pour encourager et promouvoir la production de beurre de karité en milieu rural.

Le Burkina Faso dispose donc d'énormes potentialités en matière de production de beurre de karité dont l'importance économique et sociale est appréciable. Vu le niveau d'implication des femmes, cette activité de production de beurre de karité devrait contribuer à réduire la pauvreté et à améliorer les conditions de vie des femmes en milieu rural. Mais en dépit de la prédominance des femmes dans la filière karité notamment dans la prise en charge de la transformation du

karité en beurre, les revenus demeurent souvent insignifiants par rapport à la difficulté des travaux liés à l'obtention du beurre.

C'est dans ce contexte général que nous nous sommes posé la question de savoir quel peut être l'impact réel de l'activité de production de beurre de karité sur les conditions de vie des productrices que sont les femmes ? Bien qu'il y ait de nombreuses études réalisées sur le karité, elles se sont le plus souvent focalisées sur les aspects techniques tels que l'amélioration des potentialités génétiques de l'arbre, les méthodes d'extraction du beurre, la qualité du beurre de karité, etc. Il existe donc très peu d'études récentes liées aux aspects socio-économiques notamment l'impact de la production sur les acteurs. C'est pour combler ce déficit tant indispensable pour l'élaboration de politiques de développement des femmes que nous avons choisi de nous pencher sur l'impact socio-économique de la production de beurre de karité sur les conditions de vie des femmes en milieu rural à partir de l'exemple de la région du centre sud (Pô) ; qui s'apparente à la plupart des autres régions du pays.

Objectifs de l'étude

L'objectif global poursuivi dans cette étude est d'évaluer l'impact de la production de beurre de karité sur les conditions de vie des productrices. Il s'agira de façon spécifique:

- d'évaluer le revenu généré par la production du beurre de karité ;
- d'analyser l'allocation des revenus du beurre de karité ;
- d'identifier les principales potentialités et contraintes de la filière.

Hypothèse de recherche

Pour mener à bien notre étude, nous avons formulé les hypothèses suivantes :

- ❖ La production de beurre de karité constitue la principale activité génératrice de revenus en milieu rural et représente donc une part importante sur le revenu des femmes ;
- ❖ Les femmes allouent leurs revenus dans les besoins de la famille ;

- ❖ La commercialisation constitue la principale contrainte que les productrices rencontrent.

Le présent document est structuré autour de trois chapitres. Dans le premier chapitre nous présentons les généralités sur la zone d'étude, sur le karité et sur le beurre de karité. Le deuxième chapitre présente la méthodologie qui nous permet d'atteindre nos objectifs. En ce qui concerne le troisième chapitre, il présente les résultats et l'analyse. Pour finir, une conclusion générale présente la synthèse des principaux travaux. Par ailleurs des limites de la présente étude sont exposées et des perspectives pour des travaux futurs sont indiquées.

CHAPITRE I : GENERALITES

I-1. Présentation de la zone d'étude

I-1.1. Milieu physique

I-1.1.1. Situation géographique

La ville de Pô est située au Sud du pays. Elle est le chef lieu de la province de Nahouri. Pô est situé sur la route nationale N° 5 à 147 km de la capitale Ouagadougou et à 20 km de la frontière Ghana-Burkina. La ville de Pô est située sur les coordonnées 1°09' Ouest et 11°11' Nord pour une altitude de 321,5 mètres. La superficie de la ville est estimée à 68 km² reposant sur une pleine du précambrien birimien. La topographie du sol est accidentée et on y rencontre de nombreux mamelons et une multitude de dépressions (Direction générale de l'urbanisme et de la topologie, 2002).

I-1.1.2. Climat, sols, végétation et hydrographie

La ville de Pô est constituée par des sols qui sont en général assez fertiles. On y rencontre essentiellement des sols de type argilo-sableux. Le climat est dominé par une zone Sud soudanienne Est. On y rencontre deux (2) saisons dans l'année : une saison humide qui s'étend sur 4 à 5 mois (mai - septembre) et une saison sèche qui dure 7 à 8 mois (octobre – avril) . Les pluies sont abondantes mais mal réparties dans le temps et dans l'espace. La pluviosité moyenne est de 1000 mm d'eau par an (Direction générale de l'urbanisme et de la topologie, 2002).

Le réseau hydrographique est constitué de cours d'eau temporaires, de mares et des barrages. Les principaux cours d'eau sont le Nazinon, la Sissili, le Nazinga et le Gobi (Direction générale de l'urbanisme et de la topologie, 2002).

I-1.2. Milieu humain

I-1.2.1. Caractéristiques socio-démographiques

Selon le Recensement général de la population et de l'habitat RGPH (1996), la population résidente était de 17146 habitants avec 8417 hommes contre 8729 femmes. Le RGPH (2006) mentionne une population résidente de 50360 habitants avec 24937 hommes contre 25423 femmes soit 98 hommes pour 100 femmes. Selon le Plan Local de Développement (PLD) de la province du Nahouri (2000), la population de Pô est constituée d'une part, par les autochtones qui sont les Kassena (78,5%) venus de Kassana au Ghana et, d'autre part, par les allochtones constitués par les ethnies comme les Mossi (14,85%), les Bissa (2,7%), les Peulh (1,35%) et les autres (2,7%). Le peuplement de la ville a commencé dans les secteurs 5 et 6 appelés Assio et Zenia. Ces deux secteurs de la ville constituent aujourd'hui les noyaux anciens du peuplement.

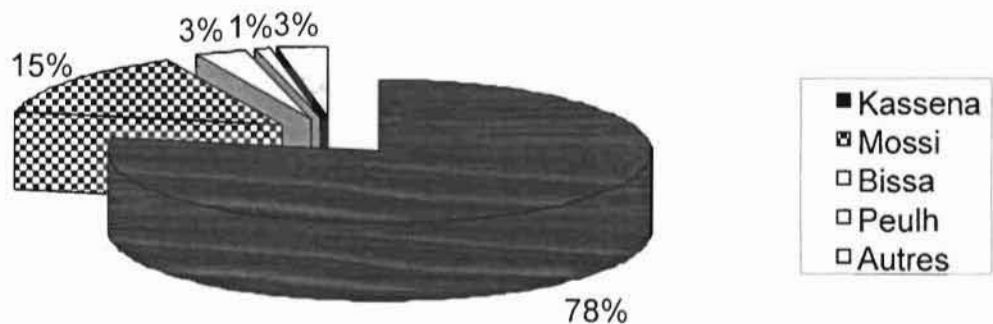


Figure 1 : Répartition ethnique de la population

Source : construction de l'auteur à partir des données du PLD (2000)

I-1.2.2. Aspects socio-économiques

En ce qui concerne le domaine de l'agriculture on rencontre un système d'exploitation étroitement lié à l'organisation sociale basée sur le principe du patrilignage (père en fils). C'est une agriculture dominée par des techniques culturelles traditionnelles : 77% des exploitants utilisent exclusivement des outils

rudimentaires, 17% bénéficient de l'encadrement du service provincial de l'agriculture (service de l'agriculture). Il faut souligner également que cette agriculture se caractérise par une faible utilisation des intrants. Selon la Direction générale des prévisions et des statistiques agricoles DGPSA (2004), dans la province du Nahouri, on a enregistré pour la campagne 2002 / 2003, les productions suivantes :

- Production cultures céréalières : 8258 tonnes ;
- Production cultures de rente : 2336 tonnes ;
- Production autres cultures vivrières : 952 tonnes

L'activité de l'élevage est dominée par un système de type extensif. Cela occasionne des fortes pressions sur les ressources engendrant un fort niveau de développement de conflits entre agriculteurs et éleveurs.

En ce qui concerne le secteur du commerce, les principales activités développées sont : le commerce général, le commerce de céréales, le commerce d'animaux, le commerce d'amandes et de beurre de karité. Pour le commerce général, on rencontre essentiellement des produits manufacturés de tout genre. L'approvisionnement se fait à Ouagadougou et surtout au Ghana voisin. Le commerce des amandes et de beurre de karité est animé par les organisations des femmes et par les commerçants professionnels. La collecte pour les commerçants se fait dans les départements comme sur le marché de Pô (les femmes y viennent pour vendre de petites quantités). Il faut noter que les commerçants sont pour l'essentiel dans une logique classique d'exportation des produits de l'agriculture et de l'élevage vers le Ghana et en retour achètent des produits manufacturés pour le Burkina.

Dans le domaine de l'artisanat, les principales activités qu'on rencontre sont : la poterie, la vannerie, la forge, la cordonnerie, le tissage, la menuiserie, la transformation des produits agricoles et forestiers.

I-2. Présentation du karité

I-2.1. Description de l'espèce

Le karité est un arbre des zones soudaniennes à soudano-guinéennes pouvant atteindre 10 à 15 mètres de haut. Il présente un houppier arrondi bien fourni en feuilles. Le feuillage est persistant sur plus de 9 mois dans l'année. L'arbre se dénude juste avant le début de sa floraison. Les feuilles sont en grappes à l'extrémité des rameaux où les fleurs viennent les remplacer en fin de saison sèche. Les fleurs sont fortement butinées par les abeilles qui sont par ailleurs des vecteurs de transport du pollen chez cette espèce. L'arbre semble pouvoir résister aux feux de brousse par son écorce épaisse et crevassée qui présente des fissures relativement profondes. Le caractère bas branchu semble lié aux passages réguliers des feux de brousse en saison sèche (BONKOUNGOU, 2002).

I-2.2. Taxonomie et noms de l'espèce

Famille : Sapotaceae

Nom scientifique : *Vitellaria paradoxa* Gaerth. F

Synonyme: *Butyrospermum paradoxum* Kotschy, *Butyrospermum paradoxum parkii* (G. Don) Hepper

Nom commun français: Karité

Nom vernaculaire mooré : Taaga

I-2.3. Historique de l'arbre à karité

Au XIV^e siècle, Ibn Battuta, chroniqueur et voyageur arabe, décrit lors d'un voyage au Mali, un fruit dont on broie les noyaux et on extrait une huile servant à de multiples usages. En 1824, René Caillé pendant son périple à Tombouctou, parle d'une importante activité liée à la fabrication et la vente d'une matière grasse végétale. Trente ans plus tôt, l'écossais Mungo Park, décrit également en détail ce qu'il nomme "« schetoulou »" ou "« beurre d'arbre"».

” Les habitants étaient partout occupés à recueillir les fruits de l'arbre « shea », avec lesquels ils font le beurre végétal. Cet arbre croit abondamment dans toute cette partie de Bambara. Il n'est pas planté par les habitants, mais on le trouve croissant naturellement dans les bois. Lorsqu'on défriche les forêts pour cultiver la terre, on coupe tous les arbres, excepté les sheas. Cet arbre ressemble beaucoup au chêne américain, et le fruit, avec le noyau duquel, séché au soleil et bouilli dans de l'eau, on prépare le beurre végétal, ressemble un peu à l'olive d'Espagne. Le noyau est enveloppé d'une pulpe douce, que recouvre une mince écorce verte. Le beurre qui en provient, outre l'avantage qu'il a de se conserver toute l'année sans sel, est plus blanc, plus ferme et son goût plus agréable qu'aucun beurre de lait de vache que j'ai jamais mangé. La récolte et la préparation de cette précieuse denrée semblent faire un des premiers objets de l'industrie africaine, tant dans le royaume de Bambara que dans les pays environnants. C'est un des principaux articles du commerce intérieur de ces contrées.

A la lumière de ces témoignages, il ne fait aucun doute que le karité et le beurre qu'il produit, sont depuis très longtemps, à l'origine d'une très importante activité sur le continent africain. A tel point que le Père de Benoist dans son histoire du Mali, indique que la ville historique de Ségou, tirerait son nom de "Sikoro", qui signifie : au pied du karité. Il précise également que " Le karité est un arbre très répandu dans la région et dont les femmes extraient, au prix d'un travail long et fatigant, un beurre odorant mais très apprécié pour la cuisine et les soins de beauté".

Tous ces témoignages décrivent une activité traditionnelle et séculaire, qui s'est en grande partie perpétuée jusqu'à nos jours. Mais avec la période coloniale, le beurre de karité trouve également un premier emploi industriel moderne. Les savonneries ayant de gros besoins en matières grasses, vont très tôt s'intéresser aux huiles coloniales, moins chères que l'huile d'olive traditionnellement employée. L'huile de palme, mais également de karité, vont donc être progressivement intégrées dans le processus de fabrication des savons, et être en partie à l'origine de l'installation après dans la seconde guerre mondiale, de grosses unités industrielles dans la région de Dakar. Les

savonneries de Marseille, et plus tard les établissements Petersen, préféreront en effet délocaliser une partie de leurs installations, pour se rapprocher des lieux de production de ces huiles, qui donnent un aspect blanc et plus agréable au savon.

Le karité est un produit traditionnellement et exclusivement africain. Les premières traces écrites que l'on trouve au sujet de ce produit ont été rapportées par l'explorateur écossais Mungo Park (1771-1806) qui fut le premier à donner les caractéristiques botaniques de cet arbre, ainsi qu'à énumérer les principales applications du beurre de karité dans son ouvrage de 1797 intitulé : "Travels in the Interior Districts of Africa". Dans ce document, Park décrit un produit transporté sur la côte de Gambie : le "*shea-toulou*" qui signifie littéralement : "beurre d'arbre" ou "beurre végétal". Il explique qu'en tout lieu, la population est impliquée dans la cueillette des fruits et dans la préparation du beurre obtenu par cuisson de l'amande dans l'eau bouillante. Ce mode de fabrication traditionnelle est toujours utilisé de nos jours. En Egypte, où l'on a également retrouvé des traces de karité, on pense que l'arbre servait à fabriquer des statues, environ trois siècles avant notre ère.

I-2.4. La répartition géographique du karité

I-2.4.1. Le karité en Afrique

Le karité est présent en Afrique sur une bande d'environ 5 000 km. L'arbre s'étend depuis le sud du Sahel du Sénégal en Ethiopie et l'Ouganda. Le karité couvre 16 pays africains dont le Sénégal, la Guinée, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo, le Bénin, le Nigeria, le Cameroun, le Tchad, la République centrafricaine, le Soudan, l'Ethiopie, l'Ouganda, le Mali, le Burkina et le Niger.

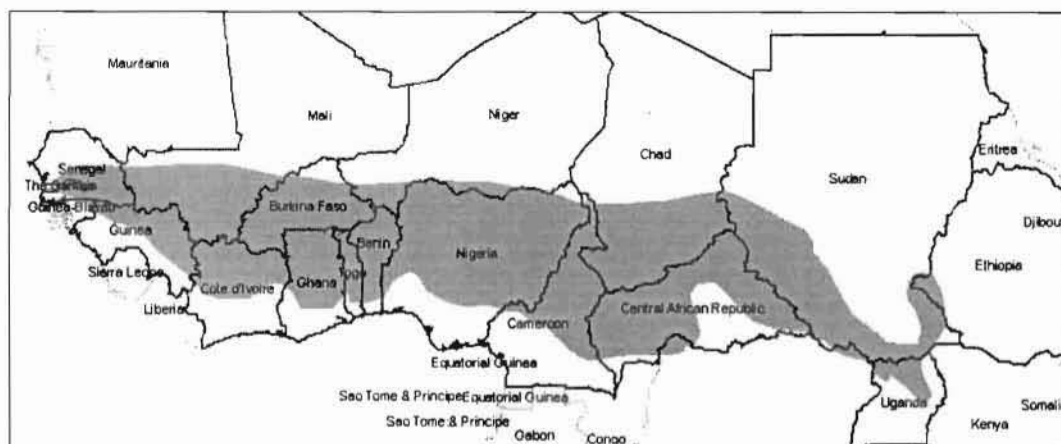


Figure 2 : la ressource du karité à travers l'Afrique

Source: CFC 2002

I-2.4. 2. Le karité au Burkina Faso

Le Burkina a un important peuplement de karité. Le karité couvre environ 24% du territoire national soit sur une superficie totale de 65 000 km². La densité du peuplement est entre 30 arbres et plus par hectare selon les régions (LACOMBE et al 2002). Mais certains auteurs situent ces densités de peuplement entre 80 à 500 pieds par hectare. En considérant une densité moyenne de 30 pieds par hectare, le nombre de karité peuplant le territoire national peut être estimé à 195 millions. Ce qui donne sur la base des données disponibles à raison de 15 kg de fruits par arbre et par an et en tenant compte du vieillissement, le pays serait potentiellement en mesure de produire 2.926.000 tonnes de fruits frais et 585.000 tonnes d'amandes sèches commercialisables (SAED, 1989 cité par LACOMBE et al 2002).

Le karité est présent dans toutes les régions du Burkina sauf dans la partie Nord où il est totalement absent à cause du climat non favorable.

Les régions à forte densité de peuplement sont :

- ✓ les provinces de l'Ouest (Houet, Balé, Tuy, Kéné Dougou, Comoé, Léraba...)
- ✓ les provinces du Centre-Ouest (Boulkiémédé, Sanguié...)
- ✓ les provinces du Sud (Bazèga, Nahouri, Zoundwéogo...)
- ✓ les provinces du Sud-Ouest (Ioba, Bougouriba, Poni...)
- ✓ les provinces de l'Est (Gourma, Tapoa...)
- ✓ les provinces du Centre Est (Kouritenga, Boulgou...)

Trois grands facteurs expliquent la présence du karité dans ces provinces : une pluviométrie suffisante ; les dégâts sur la nature y sont moindres (coupe abusive du bois, feux de brousse...) et les sols sont riches. Le tableau 1 suivant donne les zones de fortes densités et potentiels de production de karité au Burkina Faso.

Tableau 1 : Zones de fortes densités et potentiels de production de karité au Burkina Faso

Régions	Superficie de peuplement en km ²	Densité moyenne par hectare	Nombre d'arbres par zones en millions	Potentiels de production d'amandes en tonnes/an
Zone de Diébougou-Gaoua	10.000	45/50	47,5	142.5000
Zone de Koudougou	15.000	30	45	135.000
Zone de Banfora	8.000	55	44	132.000
Zone Nord de Ouagadougou	9.000	35	31,5	94.500
Zone Sud de Ouagadougou	15.000	20	30	90.000
Zone de Houndé	8.000	25	20	60.000
TOTAL	65.000	D (20 ; 555)	218	654.000

Source : LACOMBE , 2002

I-3. Généralités sur le beurre de karité

I-3.1. Les procédés d'extraction traditionnelle du beurre de karité au Burkina Faso

Il existe deux (2) méthodes d'extraction traditionnelle du beurre au Burkina Faso qui sont la méthode dite de barattage (le plus répandu dans le pays) et la méthode par chauffage de la pâte de karité (Sourou)

LA METHODE DE BARATTAGE (KASSAMBA, 1997) :

➤ Le nettoyage

C'est le début du procédé d'extraction qui permet de débarrasser les amandes de la poussière, des moisissures et autres impuretés. Il consiste à introduire les amandes légèrement recouvertes d'eau dans un mortier et à piler doucement. Une autre possibilité consiste à mettre les amandes dans un récipient contenant quelques additionnées d'eau et de les frotter manuellement. Au bout de l'opération (5 à 10mn) on procède au rinçage à l'eau propre et au séchage.

➤ Le concassage

C'est la phase de fragmentation de l'amande en particules de 1 à 5mm. Il s'effectue à l'aide d'un petit pilon en bois et d'une pierre plate. Le pilon sert à fractionner l'amande qui est déposée au fur et à mesure sur la pierre.

➤ La torréfaction

Elle permet d'attendrir l'amande, de casser les cellules oléifères sous l'effet de la chaleur, de détruire certains germes microbiens et enzymes thermosensibles qui pourraient contribuer à la dégradation du beurre. L'opération consiste à chauffer (40 à 60mn à une température de 80 à 90°C) les particules dans une marmite ou une jarre en agitant à l'aide d'une spatule en bois.

➤ Le pilage

Il consiste après avoir retiré le produit du feu, à le mettre dans un mortier où à l'aide de pilon, il subit une autre réduction de la taille des particules d'amandes pour faciliter la mouture.

➤ **La mouture ou laminage**

Elle consiste à écraser à l'aide d'une meule constituée de 2 pierres, la pâte issue du pilage. Elle permet d'éclater les cellules oléifères pour faire sortir la matière grasse.

➤ **Le barattage (extraction proprement dite)**

Le barattage consiste à battre avec les mains dans un récipient profond, la pâte obtenue après laminage additionnée d'eau jusqu'à ce qu'elle blanchisse (2 à 3 heures environ). Au bout de cette opération on obtient donc une pâte blanche (matière grasse).

➤ **Le lavage**

Cette opération consiste à ajouter de l'eau froide ou tiède à la matière grasse obtenue (2 volumes d'eau pour 1 volume de beurre à chaque lavage). Cela permet la séparation des résidus solides et certaines substances hydrosolubles.

➤ **Purification, déshydratation et décantation**

La matière grasse obtenue après lavage est mise au feu dans un peu d'eau pour donner un surnageant (écume grisâtre) qui est enlevé au fur et à mesure qu'elle se forme. Après décantation et refroidissement cet écume grisâtre on le beurre.

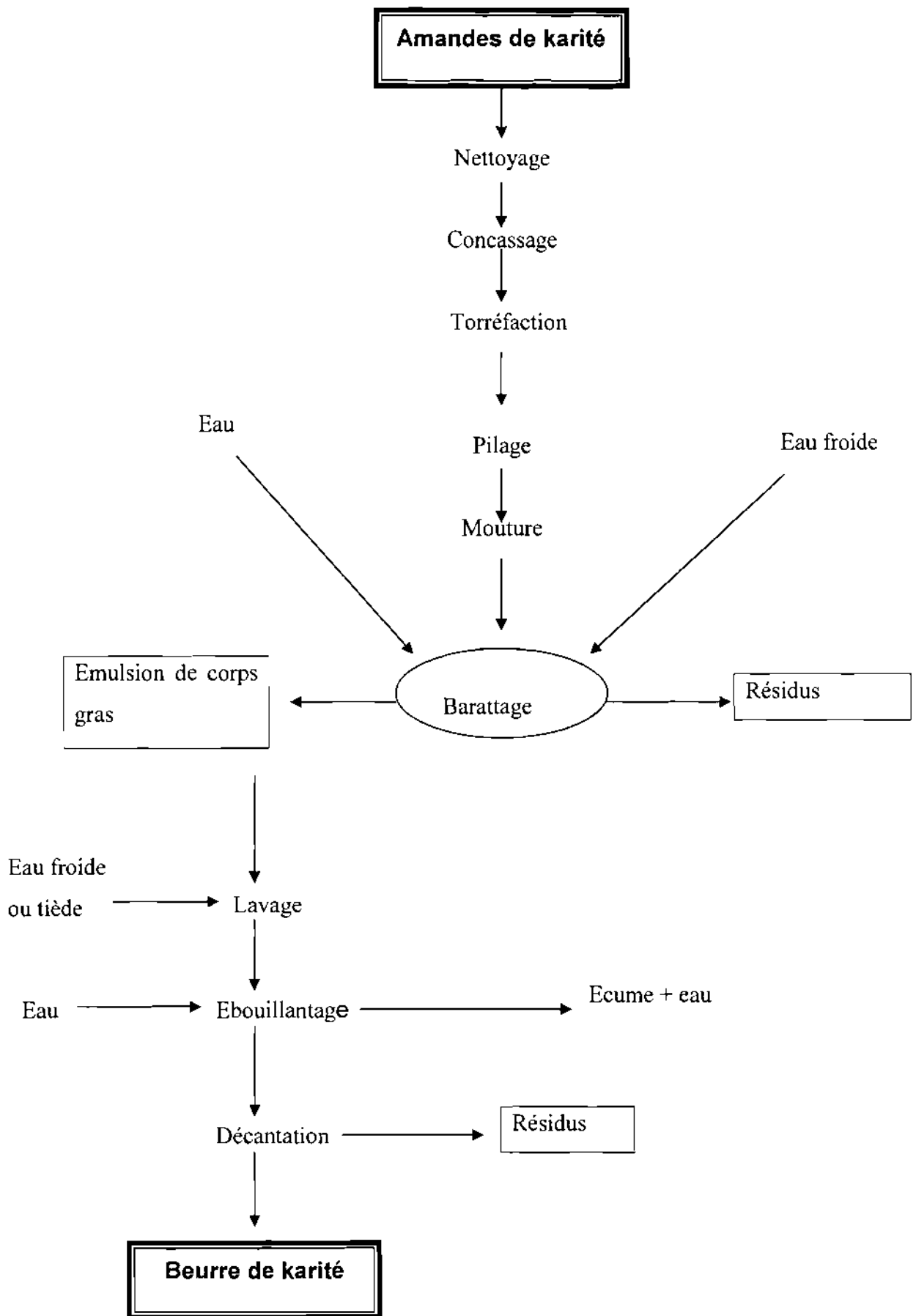


Figure 3 : Diagramme d'extraction du beurre de karité par barattage

Source : Kassamba, 1997

I-3.2. Caractéristiques physico-chimiques du beurre de karité

Le beurre de karité est un produit solide à température ambiante d'où l'appellation beurre. Les caractéristiques physico-chimiques du beurre de karité sont données dans le tableau 2 :

Tableau 2 : Caractéristiques physico-chimiques du beurre de karité

Paramètres	Renard (1990)	Kapseu et al. (2000)	Pontillon (1992)	Gunstone et al. (1986)
Densité à 20°C	0,91 – 0,98	0,900 (à 40°C)	0,900 – 0,902 (à 40°C)	
Point de fusion	35 – 40°C	40		
Indice de réfraction	1,4620			
Point de solidification	23 – 25°C			
PH	6,9			
Indice de saponification	170 - 190	180	178 - 193	178 – 190
Acidité libre	Maximum 3% en acide oléique			
Déviations polarimétriques	+ 2° 34			
Indice d'iode	50 - 80	55	52 - 66	53 – 60
Indice de peroxyde	Maximum 10 méq O ₂ /kg			
Indice d'acidité	12 – 14			
Teneur en insaponifiables (%)	3,5 – 8 parfois peut atteindre 17%	5,9	7 - 11	2 – 11
Esters cireux	7%			

Source : CFC, 2002

CHAPITRE II : METHODE DE L'ETUDE

II-1. Choix de la zone d'étude

Pô est une ville d'environ 17146 habitants (INSD 1996) , située au centre Sud du Pays. Elle a été choisie pour abriter cette étude pour plusieurs raisons. C'est l'une des régions où l'activité de production du karité est la plus développée. Si cette activité s'est ainsi développée cela tient d'une part, de l'importance du peuplement du karité de la région d'autre part de la valeur sociale que joue le beurre de karité dans cette région. C'est ainsi qu'à partir de ces potentialités la filière s'est développée pour devenir une importante grande source de revenus pour les femmes qui ont toujours occupé cette activité. Ainsi, de nos jours on rencontre fréquemment des productrices individuelles dans la plupart des familles et dans les villages environnants. Dans la ville même qui abrite un projet de développement du karité appelé projet Pro karité, on dénombre une trentaine de groupements de femmes productrices dont 13 sont membres du projet. Les productrices de beurre de karité de Pô bénéficient de l'appui de ce projet pour améliorer les techniques de collecte des amandes et de la production du beurre de karité afin de répondre aux exigences du marché. Pour ce faire, le projet dispose d'équipements de mécanisation qui aide collectivement les femmes à alléger le travail de transformation et à produire du beurre de bonne qualité.

II-2. Echantillonnage

II-2.1. La population cible

Notre étude porte essentiellement sur l'ensemble des femmes impliquées dans la chaîne de production du beurre de karité. Il s'agit notamment des groupements de femmes productrices de beurre de karité et des productrices individuelles de beurre de karité.

II-2.2. Taille de l'échantillon

Pour les groupements de femmes productrices nous avons choisi de nous entretenir avec 8 groupements dont un groupement de chacun des 6

secteurs de la ville de Pô, un groupement à Banon et un groupement à Tambola. Le choix de ces groupements a été fait en fonction du nombre des membres du groupement et de la disponibilité du groupement à nous accorder des entretiens. L'échantillon a été complété par le choix de 160 productrices individuelles sur la base de 20 productrices dans chacun des 6 secteurs et de 20 autres dans chacun des villages de Banon et Tambola.

Le tableau 3 ci-après donne la composition des groupements enquêtés :

Tableau 3 : Liste des groupements enquêtés

Nom des groupements enquêtés	Localisation	Nombre de membres
Kouzenkana	Secteur N°1	57
Bradalouani	Secteur N°2	32
Bendowé	Secteur N°3	10
Dizendani	Secteur N°4	50
Wémouyékgiga	Secteur N°5	22
Wézéndiban	Secteur N°6	46
Groupement de banon	Banon	53
Bazendiba	Tambola	69
Total		339

II-2. 3. Structure de l'échantillon

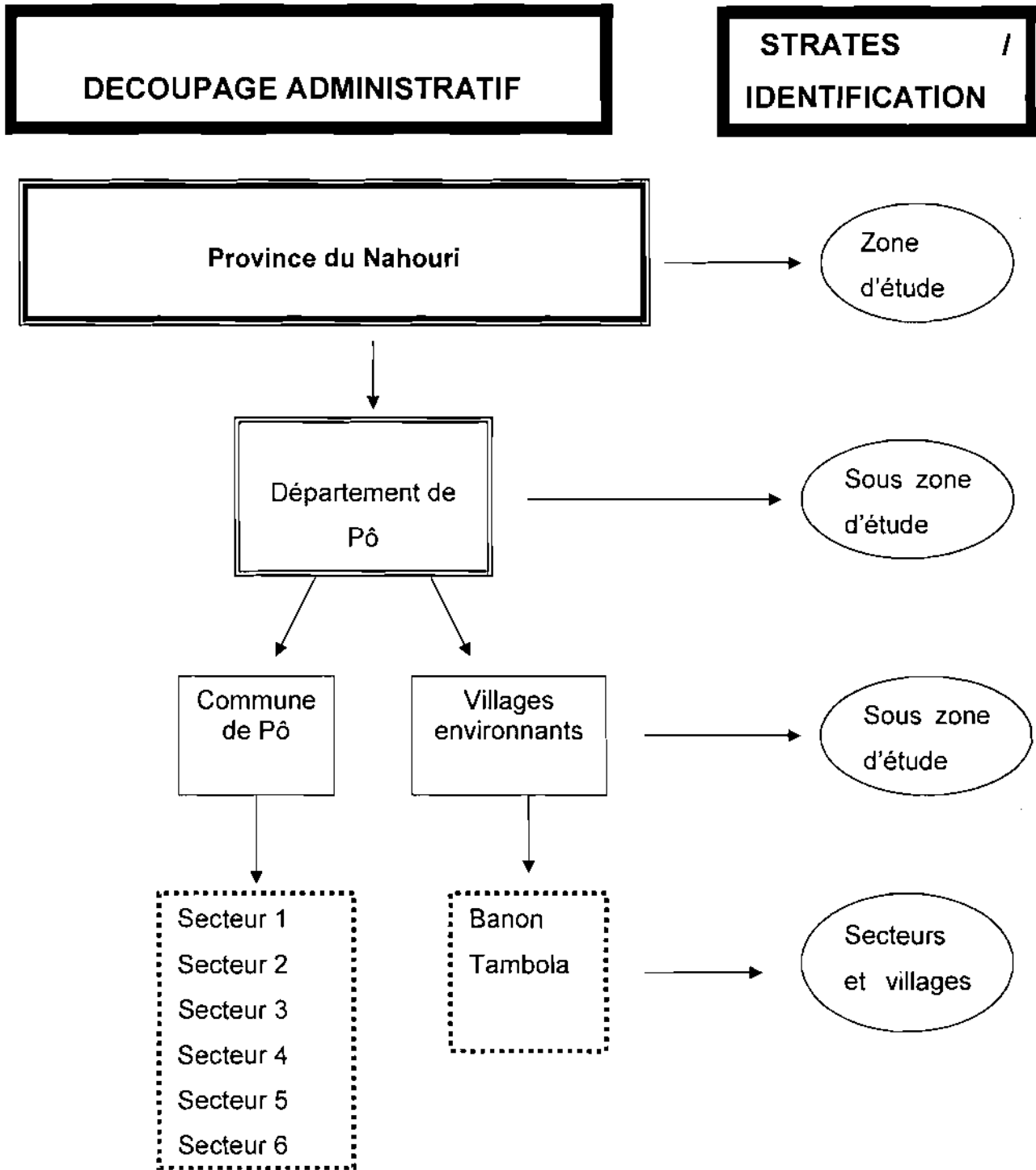


Figure 4 : Structure de l'échantillon

II-3. Méthode de collecte des données

II-3.1. Démarche préliminaire

Une enquête préliminaire faite en octobre 2007 a permis d'identifier les groupes cibles afin de leur expliquer les objectifs de l'étude et de planifier les enquêtes. Les entretiens faites lors de cette phase avec les groupes cibles composés des groupements de femmes productrices de beurre de karité et les productrices individuelles et combinés aux recherches de la littérature nous ont permis de finaliser nos fiches (annexe) d'enquêtes et de déterminer la taille de notre échantillon.

II-3.2. Outils de collecte des données

Dans notre étude, nous avons utilisé comme source de données les données secondaires et les données primaires. La collecte des données secondaires s'est faite à l'aide des fouilles documentaires. La collecte des données primaires s'est faite à l'aide d'un guide d'entretien au niveau des groupements et par l'utilisation des fiches d'enquêtes pour les entretiens individuels. En ce qui concerne les enquêtes individuelles, les principales informations qui ont été recueillies sont entre autres : les caractéristiques de la productrice de beurre de karité ; les caractéristiques de la famille de la productrice de beurre de karité ; les modes production ; les modes de commercialisation ; les contraintes et potentialités rencontrées dans l'activité.

II-4. Analyse et traitement des données

II-4.1. Méthode d'analyse des revenus

II-4.1.1. Définitions

Coûts de production :

Ce sont les coûts engendrés par les différents facteurs de production. Ces coûts de production sont composés des coûts variables et des coûts fixes.

Les coûts variables sont les coûts de production qui varient en fonction du niveau de l'out put produit. Dans la production du beurre de karité, ces coûts variables sont représentés entre autres par le coût de la matière première (amandes de karité), de l'eau, du bois, des frais de mouture, etc.

Les coûts fixes sont les coûts encourus par la productrice quelque soit son niveau de production réalisée. Ces coûts fixes sont représentés par les amortissements, les taxes et impôts, etc.

Le revenu :

Il existe plusieurs définitions du revenu. On peut définir le revenu comme étant la contrepartie d'une participation actuelle ou ancienne à la production (salaire, retraite) ou la rémunération d'un placement d'un capital (intérêts, dividendes). Le revenu peut être aussi défini comme la rémunération indirecte de type social (revenu de transfert), ou une dépense non effectuée peut être considérée comme un revenu d'un type particulier mais réel (logement ou voiture de fonction, jardin familial, services rendus à soi même) (Provost, 1995).

II-4.1.2. Estimation du revenu

Pour estimer le revenu tiré de la production du beurre de karité, nous utiliserons la fonction du revenu qui s'écrit de la manière suivante :

$$R_{bk} = PB_{bk} - CR_{bk}$$

avec :

- R_{bk} = Revenu tiré de la production de beurre de karité ;
- PB_{bk} = Produit brut tiré de la production de beurre de karité qui est le produit entre la quantité de beurre de karité produite (Y) et le prix de vente de ce beurre (P_y) ; soit :

$$PB_{bk} = Y * P_y$$

- CR_{bk} = Charges réelles qui correspondent aux charges pour lesquelles la productrice a effectivement payé de l'argent.

II-4.2. Matériels de traitement des données

Le dépouillement et le traitement des données ont été fait à l'aide d'un ordinateur sur les logiciels Excel et SPSS (Statistical Package for Social Sciences). Le logiciel Word a été utilisé pour la saisie du texte.

CHAPITRE III : PRESENTATION DES RESULTATS ET ANALYSE

III-1 Caractéristiques socio-démographiques des productrices enquêtées

III-1.1. Âge des productrices

Les enquêtes ont montré que les femmes productrices ont entre 26 et 80 ans soit en moyenne 48 ans. En faisant une répartition par classe d'âge, on remarque que celles qui ont les tranches d'âges compris entre]40 50] et]50 60] sont les plus nombreuses (voir fig 5). Ceci nous permet de dire que l'activité est essentiellement dominée par les femmes âgées. Cela peut s'expliquer par le fait que l'activité de production du beurre de karité est traditionnellement réservée aux femmes d'un certain âge qui possèdent les secrets de la fabrication du beurre de karité.

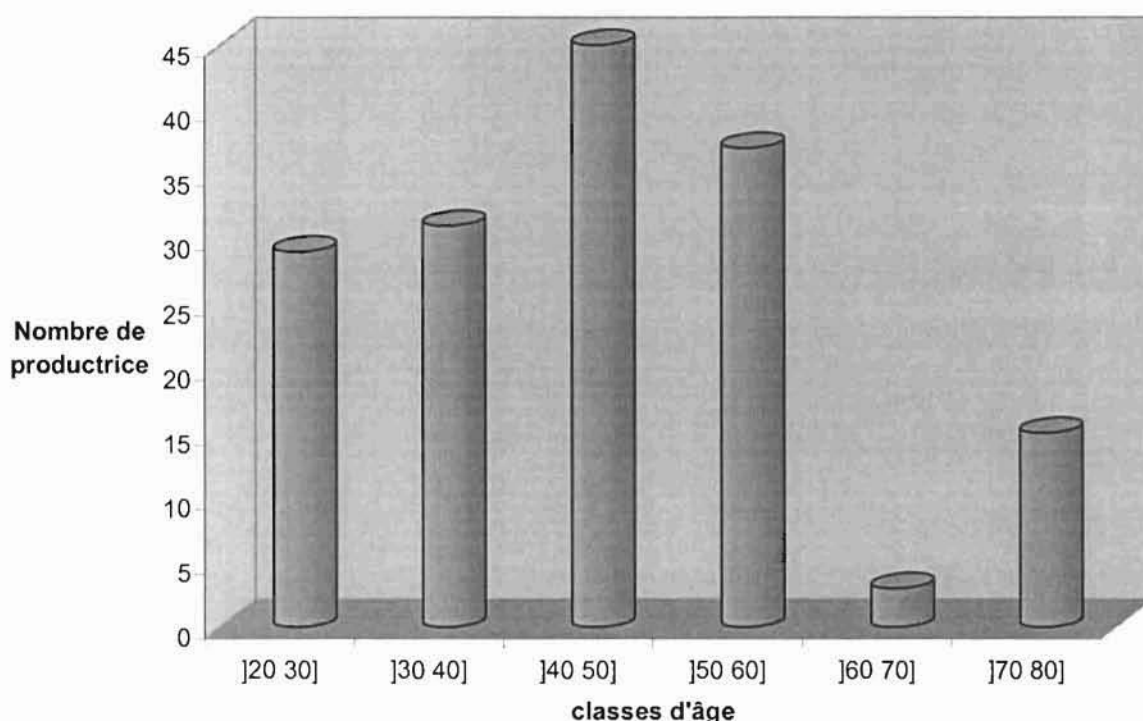


Figure 5 : Répartition par classe d'âge des productrices enquêtées

Source : Données de l'enquête (février 2008)

III-1.2. Situation matrimoniale des productrices

La situation matrimoniale des productrices révèle que dans l'activité on rencontre essentiellement des femmes mariées environ 86%, des veuves environ 13% et des femmes divorcées environ 1% (voir fig 6). Les femmes célibataires sont quasiment absentes dans l'activité de production. Ces femmes célibataires qui sont en général des jeunes filles viennent en appui à leur mère et se consacrent le plus souvent à la collecte des noix de karité et quelque fois à la transformation ou à la commercialisation du beurre.

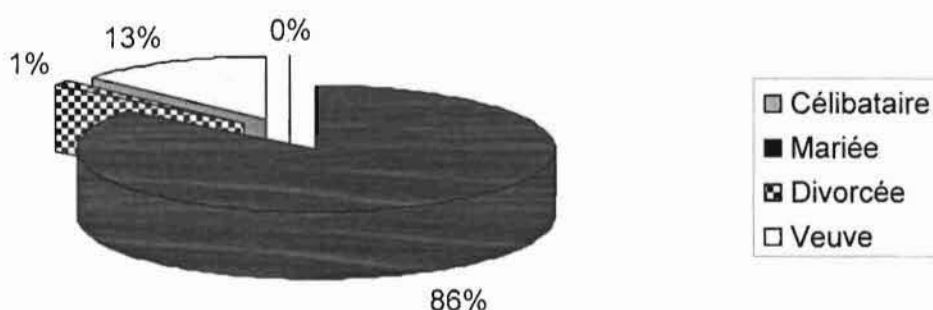


Figure 6 : Situation matrimoniale des productrices

Source : Données de l'enquête (février 2008)

III-1.3. Niveau d'instruction des productrices

Pour le niveau d'instruction des productrices, l'analyse des résultats de l'enquête montre qu'environ 77% des productrices n'ont aucun niveau. On rencontre seulement environ 12% des productrices qui sont alphabétisées et environ 11% qui ont le niveau primaire. Celles qui ont le niveau secondaire et supérieur sont pratiquement absentes (voir fig7). Il faut cependant noter que la majorité des productrices environ 75% ont reçu au moins une formation en technique de production améliorée du beurre de karité.

LEVENTIN ANSEZRIEN

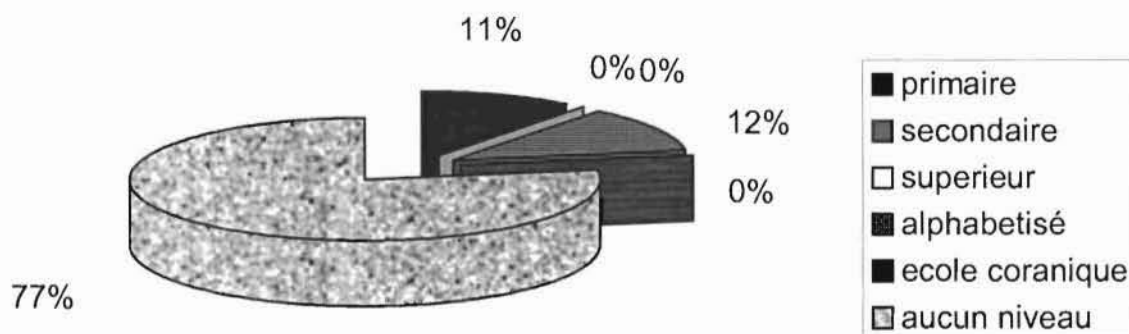


Figure 7 : Niveau d'instruction des productrices

Source : Données de l'enquête (février 2008)

III-1.4. Membres du ménage impliqués dans l'activité

Les résultats de l'analyse montrent que les productrices sont aidées en moyenne par 3 personnes dont 72% de filles et 28% de garçons pour la collecte des noix. Pour le reste du processus, les résultats montrent que dans la plupart des cas aucun membre n'intervient. Les quelques cas où l'on note une aide des membres de la famille se limite à un appui des jeunes filles célibataires dans la transformation et la commercialisation. Il est à noter que la participation du genre homme dans le processus se limite à quelques rares cas de collecte des noix de charité par les jeunes garçons. Hors mis ce stade de collecte, le genre homme quelque soit l'âge est absent dans tout le reste du processus. Ce qui confirme bien le fait qu'il s'agit d'une activité de femme.

III-1.5. Les autres activités génératrices de revenus

Nous avons considéré les autres activités génératrices de revenus comme toute activité que les productrices pratiquent en dehors de la production du beurre de karité dans le but de se procurer de l'argent. Dans ces activités l'agriculture n'est pas prise en compte du fait que la quasi totalité des femmes pratiquent cette activité en milieu rural dans le but de se nourrir. Ainsi les données de l'enquête montrent qu'en dehors de la production du beurre de karité, certaines productrices font d'autres activités génératrices de revenus telles que :

- la production du soubala,
- la production de la pâte d'arachide,
- la préparation du dolo,
- la vente du bois de chauffe et autres PFNL,
- la fabrication du savon,
- le commerce divers, etc.

L'analyse des données de l'enquête montre qu'environ 62% des productrices font au moins une autre activité en dehors de la production du beurre de karité contre environ 38% pour celles qui ne font que le beurre de karité (voir fig 8)

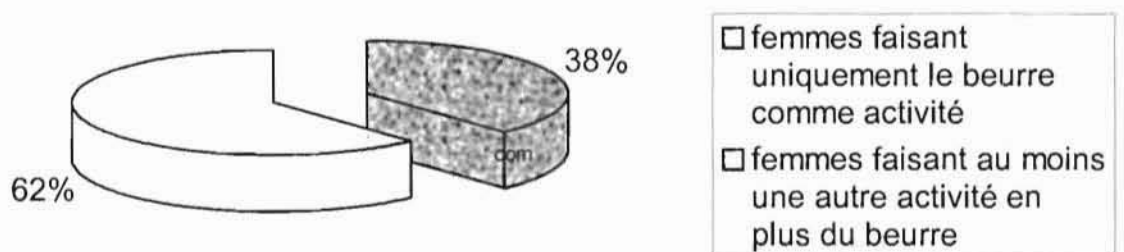


Figure 8 : Répartition entre les productrices pratiquant au moins une autre activité et celles qui ne font que le beurre

Source : construction de l'auteur à partir des données de l'enquête

Le tableau 4 montre la répartition en pourcentage des productrices en fonction des autres activités pratiquées.

Tableau 4 : Répartition des productrices en fonction des autres activités

Autres activités génératrices de revenus Femmes productrices (%)

Production de soubala	35,12
Production de la pâte d'arachide	18,32
Préparation du dolo	8,56
Vente du bois de chauffe et PFNL	12,41
Commerce divers	11,54
Autres	14,05
Total	100

Source : Données de l'enquête (février 2008)

III-2 Contribution du beurre de karité à l'amélioration des conditions de vie des femmes

III-2.1. Estimation du revenu monétaire généré par la production du beurre de karité

III-2.1.1. Evaluation des charges

A partir des données collectées lors des enquêtes, nous établirons le compte d'exploitation qui présente la synthèse des charges et des produits. Les résultats de l'enquête nous ont permis de prendre en compte les différentes charges liées à la transformation des amandes en beurre de karité qui sont les suivantes :

➤ **Le coût des amandes :**

Les amandes qui ont servi à la transformation ont été achetées dans la plupart des cas de transformation. Il faut noter que le prix des amandes connaît une forte variation en fonction des périodes, de l'unité de mesure et du lieu de vente. Ainsi nous avons considéré le prix moyen du plat yorba d'amandes pratiqué sur les différents marchés pendant la période des enquêtes (Février 2008).

➤ **La mouture :**

La plupart des productrices partent au moulin pour faire moudre leurs amandes. Ainsi le coût de la mouture a été estimé à partir du coût moyen de la mouture du plat yorba d'amandes pratiqué au niveau des moulins.

➤ **Le bois et l'eau**

➤ **La main d'œuvre :**

Le coût de la main d'œuvre a été estimé à partir du coût d'opportunité qui est la rémunération du travail agricole. Nous l'avons estimé à 500 FCFA en moyenne par jour soit 10 heures de travail. Nous avons estimé le temps de la transformation réellement utilisé pour la transformation du beurre de karité à 5 heures par jour.

En ce qui concerne les amortissements, en milieu rural, le matériel de transformation n'est jamais acheté spécifiquement à cet effet. Le matériel sert donc aux autres activités de la famille. Aussi l'âge du matériel est souvent très élevé et il existe trop de dons. Ce qui fait que nous n'avons pas calculé l'amortissement du matériel dans ce cas.

III-2.1.2. Calcul du revenu à travers le compte d'exploitation

Nous déterminerons le profit moyen que chaque productrice peut tirer en établissant le compte d'exploitation

Tableau 5 : compte d'exploitation d'une productrice

Postes	Quantité (UML)	Coût unitaire	Coût total
Charges			
Amandes	10 plats Yorba	400	4000
Mouture	-	50	500
Bois	-	-	1000
Eau	-	-	250
Main d'œuvre	-	-	500
Amortissement	-	-	
Total charges	-	-	6250
Produits (Beurre)	4	2500	10000
Profit			3750

Source : Données de l'enquête (février 2008)

Ainsi, pour une productrice moyen qui transforme en moyenne 10 plats (yorba) d'amandes de karité, elle obtient en moyenne 4 plats (yorba) de beurre de karité. En considérant que le prix de vente moyen du plat (yorba) de beurre sur le marché est de 2500 FCFA, on obtient un revenu brut de 10000 FCFA par production. En prenant en compte les différentes charges de production qui

sont entre autres, le coût des amandes, le coût de la mouture, le bois, l'eau et la main d'œuvre, on obtient un bénéfice d'environ 3750 FCFA par production. Les résultats de l'enquête nous montrent qu'une productrice peut avoir une fréquence moyenne de production de 3 fois dans le mois. Ainsi, si cette production est régulière, une productrice peut avoir un revenu moyen mensuel d'environ 11250 FCFA.

III-2.2. La part du beurre de karité dans le revenu total des productrices

Nous avons estimé le revenu total comme étant égal au revenu du beurre de karité plus le revenu des autres activités énumérées ci-dessus. Ainsi pour une productrice moyen nous avons obtenu les résultats suivants (tableau 6):

Tableau 6 : revenu moyen mensuel des différentes activités pratiquées par les productrices

Activités génératrices de revenu	Revenu moyen mensuel (FCFA)	Pourcentage (%)
Beurre de karité	11250	31
Soumbala	6169	17
Dolo	5806	16
Bois + PFNL	3629	10
Patte arachide	3266	9
Commerce divers	3266	9
Savon	2903	8
Total	36289	100

Source : Données de l'enquête (février 2008)

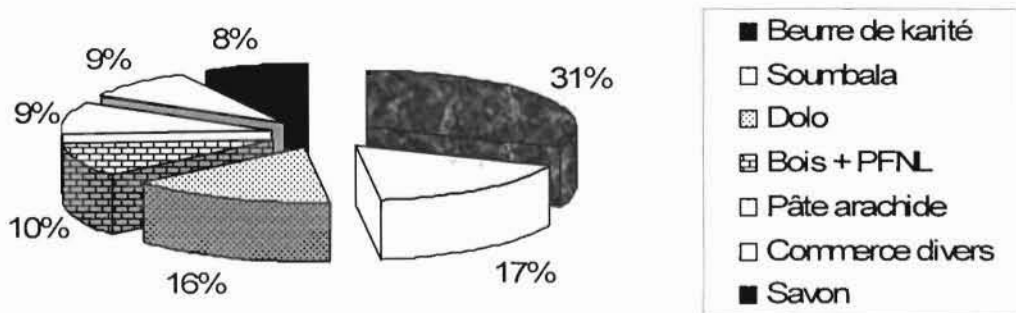


Figure 9 : Part de chaque activité dans le revenu total

Source: données de l'enquête février 2008

L'analyse de ces résultats nous montre que la production du beurre de karité représente une part importante dans le revenu des productrices. On peut donc dire qu'au niveau des productrices du beurre de karité, même si certaines ont d'autres activités génératrices de revenu, la production du beurre de karité demeure l'activité principale.

III-2.3. Etude de l'allocation des revenus du beurre de karité

Les productrices de beurre allouent leur revenu à plusieurs fins. Chaque productrice utilise son revenu pour assurer ses besoins quotidiens. Nous avons regroupé ces différentes allocations en trois (3) grands groupes comme suit : les dépenses de consommation, les dépenses d'investissement et les autres dépenses. Les données de l'enquête montrent (figure 10) qu'environ 55% du revenu est utilisé pour les dépenses de consommation, 25% pour les dépenses d'investissement, 20% pour les autres dépenses.

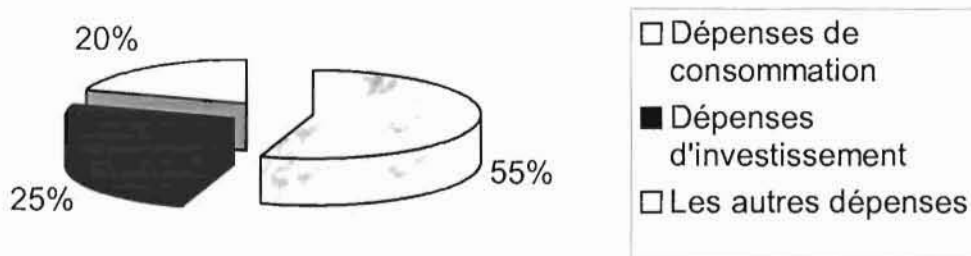


Figure 10 : Part du revenu alloué à chaque groupe de dépenses

Source: données de l'enquête février 2008

III-2.3.1. Les dépenses de consommation

Les dépenses de consommation sont composées des différentes dépenses suivantes :

➤ Les dépenses alimentaires

Elles regroupent les achats de produits vivriers, les condiments et épices, etc. Les productrices peuvent donc allouer une partie de leur revenu pour l'achat des céréales et ou des condiments pour nourrir la famille. En effet il peut arriver que la femme contribue à l'achat des céréales dans le ménage en cas de déficit céréalier dû aux mauvaises récoltes. Ainsi, même si l'homme fournit les céréales à la femme, c'est elle qui doit assurer totalement les autres dépenses notamment l'achat des condiments pour la cuisine. Les résultats de l'enquête montrent qu'environ 65% des dépenses de consommation sont dues à l'achat des céréales et ou des condiments. Ce qui nous permet d'estimer la part des dépenses alimentaires dans le revenu total du beurre de karité qui est d'environ 35.75%.

➤ Les dépenses liées à la santé

Elles regroupent les dépenses de consultation, de traitement et d'achat des médicaments que ce soit au niveau des centres médicaux ou chez les

tradipraticiens. Ces dépenses représentent environ 20% des dépenses de consommation soit environ 11% du revenu du beurre selon les résultats de l'enquête. Les productrices accordent donc une importance particulière à leur santé et à celle de leurs enfants

➤ Les dépenses d'habillement

Les dépenses d'habillement regroupent les achats d'articles d'habillement, d'articles chaussants et les produits cosmétiques. Ces dépenses représentent en moyenne environ 15% des dépenses de consommation ce qui représente environ 8,25% du revenu du beurre au niveau des productrices. Ainsi à partir de leur revenu tiré de la production du beurre, les productrices arrivent à assurer les dépenses en habillement.

III-2.3.2. Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement sont essentiellement l'achat des intrants de production comme les amandes de karité, le bois de chauffe, l'eau, etc. Ainsi, en plus des dépenses de consommation une partie du revenu est utilisée pour être réinvesti dans la production. Cette partie du revenu est estimée à environ 25% du revenu total tiré de la production du beurre de karité. En effet, c'est le revenu du beurre qui doit assurer la continuité de la production surtout pour l'achat des amandes de karité. On remarque que le revenu alloué à l'investissement est faible par rapport à celui alloué à la consommation soit 25% contre 55% respectivement. Ce qui veut dire que les productrices allouent prioritairement leur revenu à la satisfaction des besoins de consommation. L'investissement dans la production qui se limite souvent à l'achat des amandes de karité est fait après avoir satisfait un certain nombre de besoins fondamentaux notamment les besoins d'alimentation et de santé. A ce titre, il faut signaler que les productrices appartenant à un groupement ont plus tendance à investir dans la production que les productrices individuelles.

III-2.3.3. Les autres sources d'allocation

Elles concernent les dépenses d'éducation, la création d'autres activités génératrices de revenu comme le petit commerce, l'élevage, l'artisanat et

souvent l'épargne à la caisse. Les résultats de l'enquête montrent que l'ensemble de ces dépenses représente environ 20% du revenu. Les dépenses d'éducation sont estimées à environ 65% dans ce groupe, soit 13% dans le revenu total. Ces dépenses d'éducation sont beaucoup plus perceptibles chez les productrices « chef de ménage » dont la quasi-totalité sont des veuves qui doivent assurer la scolarisation des enfants. Pour la part consacrée à la création d'autres activités on note un pourcentage de 25% dans cette catégorie de dépenses soit 5% dans le revenu. Quant à l'épargne, sa part est d'environ 10% dans ce groupe de dépenses soit 2% dans le revenu total du beurre. On remarque donc que l'épargne est quasi inexistante chez les productrices individuelles. Selon les données de l'enquête on estime à environ 92% de productrices qui ne font pas d'épargne contre seulement 8% qui épargnent leur argent à la caisse. Parmi ces 8% de productrices qui épargnent, on remarque qu'environ 85% font toutes partie d'un groupement. Cela peut s'expliquer par le fait que certaines productrices individuelles estiment que ce qu'elles gagnent comme revenu ne leur suffit pas pour assurer les besoins de leur famille. Par contre au niveau des groupements de productrices, quelque soit le revenu obtenu, une partie est souvent prélevée à chaque production pour l'épargne au compte du groupement. Cette épargne est utilisée pour résoudre les problèmes au sein du groupement ou peut être utilisé sous forme de prêt aux autres membres du groupement.

En récapitulatif, on peut résumer les différentes allocations du revenu dans le tableau 7.

Tableau 7 : Part des différentes utilisations dans le revenu du beurre

Source d'allocation		Part dans le revenu	
Dépenses de consommation	Dépenses alimentaires	35,75%	55%
	Dépenses de santé	11%	
	Dépenses d'habillement	8,25%	
Dépenses d'investissement		25%	
Autres dépenses	Education	13%	20%
	Création d'autres activités	5%	
	Epargne	2%	
Total		100%	

Source : Données de l'enquête (février 2008)

A la lumière de tout ce qui précède on peut dire que l'activité de production du beurre de karité a un impact positif sur les conditions de vie des productrices. En effet, l'activité constitue une source de revenu non négligeable pour les productrices. Ce revenu permet aux productrices d'assurer leurs besoins fondamentaux notamment l'alimentation, la santé et la scolarisation de leurs enfants. Ce qui peut constituer un facteur d'émancipation sociale pour les femmes car le revenu qu'elles gagnent à travers le beurre de karité leur donne une certaine autonomie vis-à-vis de leur mari. En outre le fait de prendre en charge certaines dépenses du ménage ferait de la femme un co-décideur des affaires du ménage.

En plus de cela, l'activité de production du beurre de karité est un facteur de rapprochement qui permet aux productrices d'une même localité de s'organiser pour travailler ensemble. Ce qui permet aux femmes de développer l'esprit d'entraide et de solidarité entre elles. Aussi le beurre de karité a une grande valeur culturelle pour les femmes car en milieu rural, le beurre peut servir comme cadeaux lors des mariages, fiançailles, baptêmes, funérailles, visites, etc.

III-3. Contraintes et potentialités

III-3.1. Contraintes

Comme toute autre activité, la production du beurre de karité rencontre de nombreuses contraintes. Ainsi, au cours de nos travaux auprès des productrices, nous avons répertorié les principales contraintes qui sont : le problème de la commercialisation du beurre de karité, la technologie utilisée, la fluctuation du prix des amandes sur le marché, l'inaccessibilité des productrices aux crédits et le statut social de la femme. Ces principales contraintes sont décrites dans les paragraphes suivants :

➤ **Le problème de la commercialisation du beurre de karité**

La commercialisation est l'une des contraintes principales aux quelles les productrices sont confrontées. En effet, les productrices n'ont pas de clients fidèles ou n'ont pas accès à un marché important pour l'écoulement de leur production. Elles sont donc obligées de vendre leur beurre sur le marché local à des prix souvent dérisoires. Ainsi, après la production, une productrice peut mettre 3 à 4 jours et de fois plus d'une semaine avant de pouvoir écouler totalement sa production. Cette situation ne permet pas aux productrices de faire des productions régulières dans l'année car c'est l'argent issu de la vente du beurre précédent qui doit servir à l'achat d'amandes pour entamer une nouvelle production. Aussi le beurre produit peut subir des pertes de quantité du fait que les productrices peuvent mettre beaucoup de temps avant d'écouler totalement leur production. Ces pertes de quantité sont surtout liées au transport du beurre d'un marché à un autre et à l'autoconsommation dans la famille. Il peut également arriver que le beurre subisse des pertes de qualité due essentiellement aux problèmes de conservation du fait que beaucoup de productrices ne disposent pas de moyens nécessaires pour conserver le beurre pendant longtemps. Ces pertes de quantités et de qualités auront pour corollaire une perte de la valeur ajoutée ce qui va entraîner un manque à gagner au niveau des productrices.

➤ **La technologie utilisée**

Les technologies utilisées demeurent la méthode traditionnelle d'extraction du beurre basée sur les travaux manuels qui sont très pénibles. Ces méthodes de travail traditionnelles, même si du point de vue rendement sont souvent plus efficaces que les autres techniques, ne permettent pas une production de quantité et de qualité. Les productrices sont souvent confrontées à un manque de matériel adapté pour le travail. En effet en dehors du PFK qui dispose d'un concasseur et d'un moulin pour le concassage et la mouture et d'une baratteuse pour le barattage, et de quelques groupements qui disposent de quelques matériels mécanisés, la plupart des productrices font recours aux vieilles méthodes traditionnelles de production. Ceci rend le travail non seulement très pénible mais très long. Cela ne permet pas non plus aux femmes de produire ni de grandes quantités de beurre ni de beurre de très bonne qualité. A ce titre, il faut souligner que le PFK a mis ses équipements de production à la disposition de toutes les productrices de la région. Après la production le PFK prélève 100 FCFA sur chaque kg de beurre obtenu. Il faut noter également qu'en plus de la production, le PFK aide souvent les femmes dans la commercialisation du beurre qui a été produit à son sein.

Le PFK devrait contribuer à résoudre cette contrainte mais malheureusement certaines productrices sont souvent confrontées à des problèmes d'accessibilité au PFK liés essentiellement à la distance souvent trop longue qui sépare ces productrices du PFK. Aussi, certaines productrices individuelles qui ne font pas partie d'un groupement estiment qu'elles n'ont pas de grandes quantités d'amandes qui leur permettraient de venir produire au PFK.

➤ **La fluctuation du prix des amandes sur le marché**

Le prix des amandes connaît une forte variation sur le marché en fonction des périodes de l'année. Ainsi, au moment de l'abondance des amandes qui se situe pendant la période post récolte, le prix du plat (yorba) d'amandes est de 200 à 300 FCFA. Pendant la période de rareté, le prix de ce même plat d'amande peut atteindre 400 à 550 FCFA. Le prix des amandes connaît

également une forte variation en fonction des années à cause du cycle de production de l'arbre à karité qui varie en fonction des saisons. Aussi, la disparition progressive de l'espèce de karité due essentiellement aux facteurs climatiques et anthropiques entraîne une raréfaction des amandes de karité avec pour conséquence l'augmentation progressive du prix d'achat des amandes sur les marchés. Cela limite l'accès des femmes aux amandes car elles n'ont pas assez de moyen pour faire face à ces fluctuations des prix sur le marché pendant la période de rareté des amandes. Or, c'est pendant cette période que la majorité des productrices fait recourt aux amandes sur le marché pour produire du fait qu'elles ont déjà épuisé leurs propres amandes collectées.

➤ **L'inaccessibilité des productrices aux crédits**

L'accès aux crédits est un facteur très important dans toute activité. Les données de l'enquête montrent qu'environ 25% des productrices seulement ont accès aux crédits pour le financement de leur production contre environ 75% qui n'en ont pas accès. A ce titre il faut souligner que la quasi-totalité des productrices qui ont accès aux crédits sont celles qui appartiennent à un groupement. Par contre on remarque que les petites productrices individuelles n'ont accès à aucune source de financement pour leur activité. Cela constitue une contrainte majeure pour ces dernières quand on sait que les productrices sont le plus souvent confrontées à des prix d'amandes trop élevés sur le marché. En effet celles qui n'ont pas accès aux crédits et ne disposant pas d'un revenu propre sont obligées de suspendre temporairement ou définitivement leur activité de production. L'accès aux crédits constitue donc un élément important dans l'activité car il permet aux femmes non seulement d'assurer la continuité de leur production, mais aussi d'assurer une grande production.

➤ **Le statut social de la femme**

Il existe encore dans nos sociétés, des traditions qui ne laissent pas beaucoup de choix aux femmes. Les femmes sont le plus souvent soumises aux décisions du chef de ménage qui est le plus souvent un homme (environ 82% de femmes qui ne sont pas chef de ménage contre seulement

18% de femmes chef de ménage selon nos enquêtes). En effet, la femme, contrainte à travailler dans les champs de son mari pendant la saison sèche, consacre très peu de temps pour aller chercher des noix de karité en brousse. Les résultats de l'enquête montrent qu'une productrice peut collecter en moyenne 40 plats (yorba) de noix de karité par campagne. Aussi, l'accès des femmes aux ressources du karité est souvent limité du fait qu'elles possèdent rarement leurs propres champs.

III-3.2. Potentialités

➤ La disponibilité des ressources du karité dans la région

La province du Nahouri fait partie des zones à grande potentialité de production d'amandes de karité. Cela est dû au fait que la région dispose d'un climat favorable à la vie et à la régénération de l'espèce à karité. En effet, même si les productrices sont souvent confrontées aux problèmes d'accessibilité à ces ressources due essentiellement aux différents facteurs cités plus haut, la région dispose d'un avantage comparatif en matière de production de matière première (amandes de karité) pour la fabrication du beurre de karité par rapport à d'autres régions du pays qui en disposent moins.

➤ Le savoir-faire des femmes en matière de production

Les productrices disposent d'un savoir-faire impressionnant en matière de production de beurre de karité dont elles seules détiennent le secret. Ce savoir-faire se transmet de la mère à la petite fille. Ainsi, la plupart des femmes intervenant dans l'activité sont de véritables professionnelles ayant plusieurs années d'expériences. A cet effet, les résultats de l'enquête montrent que la majorité des productrices ont débuté leur activité à l'âge de l'enfance à côté de la maman. Ce savoir-faire des femmes est d'autant plus vrai car on remarque que la plupart des nouvelles méthodes proposées pour mécaniser la chaîne de production sont basées le plus souvent sur ce savoir-faire traditionnel dont disposent les femmes.

➤ **L'existence des projets et structures d'encadrement et de soutien à la production**

Les productrices de la province du Nahouri ont bénéficié de l'encadrement et du soutien de certains projets notamment le projet ProKarité et le Centre Écologique Albert SCHWEITZER (CEAS). En effet, le ProKarité a contribué à l'installation du PFK de Pô. Ce PFK a donc encadré les productrices sur les bonnes pratiques de collecte et de conservation des noix de karité et sur les bonnes pratiques de production d'un beurre de karité de bonne qualité. Ce projet a aussi installé une unité de production mécanisée aux bénéficiaires de toutes les productrices de la région. En plus du PFK, les productrices ont aussi bénéficié de plusieurs formations sur le beurre de karité en provenance notamment du CEAS et d'autres structures. Le CEAS a aussi doté certains groupements féminins de matériels de travail ainsi que des magasins de stockage. En effet, malgré le faible niveau d'instruction enregistré chez les productrices (environ 77,5% d'analphabète contre seulement 22,5% d'instruies selon les données de l'enquête) on remarque selon les données de l'enquête, qu'environ 75% des productrices affirment avoir reçu au moins une formation sur l'activité. Ainsi, ces différentes formations reçues par les productrices viennent renforcer leur savoir-faire contribuant ainsi au renforcement de leur capacité de production.

➤ **La tenue régulière de la foire du beurre dans la région**

Chaque année, il se tient à Pô une foire consacrée au beurre de karité. Cette foire dénommée journée du beurre de karité permet de mobiliser l'opinion nationale et internationale autour des potentialités de ce produit. Elle offre aussi et surtout aux opérateurs de la filière une vitrine pour la promotion des produits du karité et des opportunités de faire des affaires avec d'autres opérateurs aussi bien nationaux qu'étrangers. C'est également une occasion donnée aux différentes productrices de produire et de vendre de grandes quantités de beurre au cours de cette journée. En plus, cette manifestation offre aux professionnels et aux intervenants, des occasions de réflexion sur les problématiques de la filière et d'échanges sur les préoccupations communes à travers des conférences et des ateliers thématiques. En somme, c'est une opportunité offerte aux productrices de

nouer des relations avec des partenaires pour la commercialisation de leur beurre. On peut donc dire que cette foire permet aux productrices de faire la promotion de leur produit sur le plan national et international.

➤ **L'organisation des productrices**

Dans la province du Nahouri les productrices sont bien organisées en groupements de production de beurre de karité. On dénombre dans la zone plus d'une trentaine de groupements de femmes productrices de beurre de karité. Ces groupements sont réunis en union de productrices. Cette organisation permet aux productrices d'unir leurs forces pour faire face à certaines contraintes rencontrées dans l'activité. Aussi, cette organisation leur permet de bénéficier de l'encadrement et du soutien de certaines structures. Mais, il faut souligner que certaines mésententes dans les groupements dues aux problèmes de leadership entravent le bon fonctionnement de ces groupements. Aussi, la lenteur dans la redistribution des revenus aux membres du groupement fait que les productrices ont tendance à produire seule.

CONCLUSION GENERALE

Au terme de notre étude, il ressort que l'activité de production de beurre de karité constitue l'une des principales activités génératrices de revenu au niveau des femmes en milieu rural. Sa part dans le revenu total des productrices est estimée à plus de 31%. Cette activité a un impact positif sur les conditions de vie des productrices. En effet, elle permet aux femmes d'avoir un revenu mensuel d'environ 11250 FCFA. Ce revenu permet aux femmes d'assurer un certain nombre de leurs besoins en occurrence les besoins alimentaires, d'éducation et de santé. Ce qui permet aux femmes d'avoir une certaine autonomie et contribue en même temps à leur émancipation sociale. Sur le plan social, la production du beurre de karité constitue un facteur de rapprochement, de cohésion sociale et un lien de solidarité entre les femmes.

Malheureusement ces productrices se heurtent encore à de nombreuses difficultés dans leur activité qui limitent souvent une bonne amélioration de l'activité. Ainsi notre étude nous a permis d'identifier les principales contraintes suivantes :

- l'inaccessibilité aux marchés qui entraîne un problème de commercialisation ;
- le faible niveau d'équipement des productrices qui limite une production de quantité et de qualité ;
- la forte fluctuation du prix des amandes sur les marchés qui pose un problème d'accessibilité des productrices à la matière première ;
- le manque de financement notamment le faible niveau d'accès des productrices aux crédits qui entrave souvent la continuité de l'activité ;
- l'existence de pratiques traditionnelles qui limitent souvent les femmes dans leurs activités.

Pour pallier à un certain nombre de ces contraintes, nous proposons les différentes alternatives suivantes :

- L'accès des productrices à un marché important et rémunérateur :
L'accès aux différents marchés pour l'écoulement du beurre à un bon prix constitue le principal problème des productrices. Ainsi, les différents

partenaires doivent s'impliquer d'avantage pour soutenir les femmes dans le domaine de la commercialisation. L'Etat peut par exemple s'impliquer dans la recherche de clients étrangers pour l'exportation du beurre. Aussi, les productrices doivent s'organiser d'avantage pour pouvoir négocier un marché important. Il faut noter aussi que l'accès au marché surtout le marché extérieur exige un certain nombre de conditions surtout en ce qui concerne la qualité du beurre. Pour cela, les différentes structures d'appui doivent renforcer leurs actions pour la production d'un beurre de qualité en dotant les productrices de bons matériels de travail et en poursuivant aussi les formations sur les bonnes pratiques de production de beurre de karité.

➤ L'accès des productrices aux crédits :

Ceci est très important pour l'investissement dans la production. Pour cela, il faut que les institutions financières notamment les caisses populaires et les banques qui agissent dans le domaine créent des conditions favorables pour que les femmes puissent avoir accès facilement aux crédits.

➤ L'intervention de l'Etat :

L'Etat doit intervenir pour régler les prix des amandes et du beurre sur le marché afin de protéger les productrices contre certains acteurs de la filière. Pour cela, on peut mettre en place un mécanisme de fixation et d'information sur les prix des amandes et du beurre.

Limites de l'étude

Notre étude présente des limites qu'il convient de souligner. Ainsi sur le plan pratique notamment en ce qui concerne les enquêtes sur le terrain, certaines barrières sociologiques limitent l'accès à certaines informations. Aussi, sauf en dehors du PFK, où nous avons fait des suivis de productions, nous n'avons pas pu suivre les productions au niveau des productrices individuelles pour déterminer avec exactitude les coûts de productions. Il faut souligner également que par manque de moyens et de temps nous n'avons pas pu élargir notre champ d'étude aux autres départements de la province.

Pour les études à venir nous suggérons qu'on fasse des suivis de productions au niveau de chaque productrice. On peut également envisager à étendre l'étude non seulement sur les autres départements mais aussi sur toute la filière karité.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ALIRA A. , (2004). Commercialisation des fruitiers sauvages et de leurs produits dans la boucle du mouhoun. Mémoire de fin d'étude. Institut du développement rural, option : sociologie et économie rurales, 83p + annexes.

BONKOUNGOU E. G., (1987). Monographie du karité (*Butyrospermum paradoxa*) espèce agroforestière à usages multiples. Ouagadougou, IRBET, 69p.

BONKOUNGOU I., (2002). Analyse économique de la production et de l'exploitation du fourrage dans le Soum. Mémoire de fin d'étude. Institut du développement rural. Option : sociologie et économie rurales, 56p + annexes.

CNRST / IRSAT / DTA, (2007). Rapport d'activité du projet FSP : qualité et karité au Burkina Faso, 75p.

COULIBALY O., (2001). Contribution de la filière karité à l'économie du Burkina Faso. Mémoire de fin d'études. Administrateur des Services Financiers, option : Finances. Ecole Nationale des Régies Financiers. 57p + annexes.

DAMIBA P., (1986). La filière karité : de la collecte des amandes à l'utilisation des devises. Mémoire de fin d'études. Ecole Supérieur des Sciences Economiques, option : gestion des entreprises, 70p + annexes.

DIALLO M., (2002). Les femmes et le karité : contraintes et problèmes d'égalité entre producteurs. Atelier international sur le traitement, la valorisation et le commerce de karité en Afrique. Actes de séminaire. FAO/ CFC ; Dakar, Sénégal, 75p.

Direction générale de l'urbanisme et de la topologie, (2002). Schéma directeur d'aménagement et l'urbanisme : rapport définitif.

Eyog Matig O., Gaoué O. et Dossou B., (2002). Programme de ressources génétiques forestières en Afrique au sud du Sahara. Réseau « Espèces Ligneuses Alimentaires ». Compte rendu de la première réunion du réseau 11-13 décembre 2000, CNSF Ouagadougou, Burkina Faso. ISBN, 235p.

Fonds commun pour les produits de base, (2002). Atelier international sur le traitement, la valorisation et le commerce de karité en Afrique. Actes du séminaire. Dakar, Sénégal, 224 p.

Fonds commun pour les produits de base, (2004). Atelier consultatif régional sur la qualité et la conception d'un système de certification des produits du karité. Résultats. Bamako, Mali. 240p.

Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, (1997). Le karité : L'or des femmes africaines. UNIFEM Bureau Régional de Dakar, 41p.

Institut National de la Statistique et de la Démographie, (2000). Profil et évolution de la pauvreté au Burkina Faso. Etude statistique nationale. Ministère de l'économie et des finances. Direction des statistiques générales, 48p + annexes.

Institut National de la Statistique et de la Démographie, (2003). Evaluation participative de la pauvreté : processus systématique de consultation. UNDP, 173p.

JAVEAU C., (1990-1992). L'enquête par questionnaire. Edition de l'université de Bruxelles, 156p.

KASSAMBA B., (1997). Synthèse des techniques connus d'extraction et de conditionnement du beurre de karité au Burkina Faso. Rapport final. IRSAT, Département Substances Naturelles CNRST, 59p.

KOUYATÉ K., (1998). Situation de la filière karité au Burkina Faso. Projet filière karité Burkina Faso, 52p.

LACOMBE B., PALE F., SODTER F., TRAORE S., (2002). Etudes sur la jachère dans le Sud-Ouest du Burkina Faso. Contribution des sciences sociales à la définition des relations sociétés rurales avec les jachères. Institut de recherche pour le développement (IRD). 231p.

Mungo Park, (1982). Voyage dans l'intérieur de l'Afrique. La découverte, Paris.

Plan local de développement (PLD) de Nahouri, (2000). Bilan diagnostic : Rapport de synthèse Tome 1, 47p.

Projet karité, (1992). Femmes et technologie. Projet de développement et vulgarisation des techniques en karité au niveau des groupements des femmes de Koudougou. SNV, Burkina Faso, 64p.

Provost M. S., (1995). Etude de la filière karité au Burkina Faso. Rapport final, centre canadien de la coopération internationale (CECI), 38p + annexes.

Raymond Quivy, Luc Van Campenhoudt, (1995). Manuel de recherche en sciences sociales, 2^e édition, Dunod, Paris 287p.

René Caillé, (1985). Voyage à Tombouctou II. La découverte, Paris.

SANE C., (2007). Analyse socio-économique, institutionnelle et des aspects législatifs de l'utilisation des arbres au Burkina Faso : cas des villages de Tougouya et de Gambo dans la province du Yatenga. Mémoire de fin d'étude. Institut du développement rural. Option sociologie et économie rurales, 70p.

SAUSSEY M., KONSEIGA S., (2005). Etat des lieux des actions menées dans la filière karité. Rapport final. IRSAT/ DTA, 107p + annexes.

SAWADOGO M., (1990). Filière karité: potentialités et perspectives. Mémoire de maîtrise en sciences économiques. Option : planification et développement. Ecole supérieure des sciences économiques. Université de Ouagadougou, 57p + annexe.

Tiquet J., (1985). Les arbres de la brousse au Burkina Faso : Collection appui au monde rural, CESAO service technique N°2, 95p.

Yves F., (1995). Les études de marché: techniques d'enquêtes, sondages, interprétation des résultats. 3^{ème} édition. DUNOD, 199p.

ZIDA L., YAMEOGO F., (2002). Les bienfaits du karité pour les populations des zones rurales, les communautés et les pays. Atelier international sur le traitement, la valorisation et le commerce de karité en Afrique. Actes de séminaire. FAO / CFC ; Dakar, Sénégal, 83p.

ANNEXES

ANNEXE 1 : FICHES D'ENQUETE

FICHES D'ENQUÊTE SUR LES PRODUCTRICES INDIVIDUELLES

Fiche n°/......./

Date /...../...../..2007../

Nom et prénoms de l'enquêteur...../

Ville /...../ Secteur /...../ Nom du site
/...../

CARACTERISTIQUES DE LA PRODUCTRICE DE BEURRE DE KARITE .

1. Nom et prénoms/...../
2. Âge/...../ (années révolues)
3. Quelle est votre situation matrimoniale actuelle ? /...../
1=Célibataire 2=Mariée 3=Divorcée 4=Veuve
4. Êtes-vous chef de ménage? /...../ 1=Oui 0=Non
5. Quel est votre niveau d'instruction? /...../
1=Primaire 2=Secondaire 3=Supérieur 4=Alphabétisée 5=Ecole coranique
6=Aucun niveau
6. Êtes-vous membre d'un groupement de productrices /...../ 1=Oui 0=Non
7. Si oui, pendant combien d'année êtes-vous membre du groupement ?
/...../
8. Quels sont les avantages que vous avez à être dans le groupement ?
/...../
...../
...../
9. Si non, pour quelles raisons ?
 - Problèmes d'accessibilité /...../ 1=Oui 0=Non
 - Pas d'intérêt dans les groupements /...../ 1=Oui 0=Non
 - Problèmes d'organisation /...../ 1=Oui 0=Non
 - Autres raisons /...../
10. Pendant combien d'année produisez-vous le beurre de karité ? /...../

11. Quelles sont les périodes pendant lesquelles vous produisez le beurre de karité?

/.... /

1=Saison sèche 2=Saison pluvieuse 3=Les deux

12. Avez vous reçue des formations sur la production de beurre de karité ? /.....

/

1=Oui 0=Non

13. Si oui, qui sont les formateurs ?

/.....

.....

...../

14. Quelles sont vos autres activités génératrices de revenu?

Activités 1=oui 0=non	Revenu mensuel (FCFA)
Production de soubala /...../	
Production de dolo /...../	
Vente de bois /...../	
Production du savon /...../	
Production de la patte /...../	
Jardinage /...../	
Commerces divers /...../	
Autres (préciser) /...../	

CARACTERISTIQUES DE LA FAMILLE DE LA PRODUCTRICE DE BEURRE DE KARITE.

15. Quelle est la taille de votre ménage ? /.....,..... /

16. Combien de personnes du ménage sont-elles effectivement impliquées dans la production de beurre de karité ?

Activité	Enfants (-15 ans)		Nombre de personnes (15 – 60 ans)		Nombre de personnes (+ 60 ans)	
	Garçons	Filles	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Ramassage des noix						
Production						
Commercialisation						

COÛT DE LA PRODUCTION

17. Quels sont les matériels que disposez pour la production ?

Type de matériel	Coût d'acquisition	Durée de vie	Coût d'entretien
/...../			
/...../			
/...../			
/...../			
/...../			
/...../			
/...../			
/...../			
/...../			
/...../			

18. Quels sont les intrants que vous utilisez pour la production de beurre par campagne ?

Intrants	Unité de mesure	Quantités utilisées	Prix d'achat
Amandes			
Eaux			
Bois			
Autres			

19. Main d'œuvre pour une campagne

Type de main d'œuvre	Nombre de travailleurs	Durée de travail / jour (h)	Coût journalier (FCFA)
Main d'œuvre Familiale (MOF)	Hommes /...../	Hommes /...../	Hommes /...../
	Femmes /...../	Femmes /...../	Femmes /...../
	Enfants /...../	Enfants /...../	Enfants /...../
Main d'œuvre Salariée (MOS)	Hommes /...../	Hommes /...../	Hommes /...../
	Femmes /...../	Femmes /...../	Femmes /...../
	Enfants /...../	Enfants /...../	Enfants /...../

20. Quelles utilisations faites vous de votre beurre ?

Utilisations	Auto-consommation	Vente	Transformation	Autres à préciser ()
Quantités				

MODE DE PRODUCTION ET DE COMMERCIALISATION

21. Combien de jour faut-il dans le processus de production de beurre de karité ?

/...../

22. Avec quelle quantité d'amandes ? /...../

23. Quelle quantité de beurre obtenez-vous ? /...../

24. Comment financez-vous la production ?

- Financement personnel /...../ 1=Oui 0=Non
- Cofinancement /...../ 1=Oui 0=Non
- Crédit /...../ 1=Oui 0=Non

25. Quel est votre mode de commercialisation ?

- Vente en gros /..... / 1=Oui 0=Non
- Vente en détail /..... / 1=Oui 0=Non

26. Bénéficiez-vous d'un soutien pour la commercialisation de vos produits ?
/...../ 1=Oui 0=Non

27. Si oui, quelles sont les structures qui vous appui dans la commercialisation ?
/...../
.....
.....
...../

28. Quels sont les débouchés de vos produits?

- Marchés locaux /..... / 1=Oui 0=Non
- Marchés nationaux /..... / 1=Oui 0=Non
- Marchés extérieurs /..... / 1=Oui 0=Non

29. Si marchés extérieurs, précisez les pays

/...../

30. Avez-vous des clients fidèles ? /...../ 1=Oui 0=Non

31. Quelles appréciations vos clients faites de vos produits ? /...../

1=Bonne qualité 2=Moyenne qualité 3=Mauvaise qualité

32. Les prix de vente sont-ils fonction de la qualité du beurre ? /...../

1=Oui 0=Non

33. Si oui, précisez

Qualité	Bonne	Moyenne	Mauvaise
Prix			

34. Quelles sont les principaux facteurs qui font varier les prix de vente ?

- Quantité produite /...../ 1=Oui 0=Non
- Période de vente /...../ 1=Oui 0=Non
- Autres /...../

VENTE DU BEURRE DE KARITE POUR UNE CAMPAGNE

Unités de vente	Quantités vendues	Prix de vente sur le marché local	Prix de vente sur le marché extérieur
Kg			
Boules			
Autres			

35. Avez vous des informations sur les prix du beurre de karité ? /...../ 1=Oui
0=Non

36. Si oui, quelles sont vos sources d'informations ?

- Télévision /...../ 1=Oui 0=Non
- Radio /...../ 1=Oui 0=Non
- Journaux /...../ 1=Oui 0=Non
- Autres /...../

37. Avez-vous d'autres sources de revenus /...../ 1=Oui 0=Non

38. Si Oui, précisez le montant annuel /...../ (FCFA)

AVIS DES PRODUCTRICES SUR LA PRODUCTION DE BEURRE DE KARITE

39. Pourquoi avez-vous choisi la production de beurre de karité comme activité ?

- Autoconsommation /...../ 1=Oui 0=Non
- Rapporte de l'argent /...../ 1=Oui 0=Non
- Forte demande de beurre de karité /...../ 1=Oui 0=Non
- Pas d'autres alternatives /...../ 1=Oui 0=Non
- Autres raisons /...../

40. Quelles sont les principales contraintes que vous rencontrez dans votre activité ?

/...../

...../

41. Quels sont les principaux facteurs qui vous permettent de mieux produire ?

/.....
.....
.....
...../

42. Quelles utilisations faites-vous de votre revenu ?

Source d'allocation	Montant
1.....	/...../
2.....	/...../
3.....	/...../
4.....	/...../
5.....	/...../
6.....	/...../

43. Quelles sont les changements que vous avez observés dans votre vie depuis que vous produisez le beurre de karité ?

/.....
.....
.....
.....
...../

44. Etes vous satisfaites du revenu que vous gagner de la production de beurre de karité ? /..... / 1=Oui 0=Non

45. Quelles propositions faites-vous pour une meilleure amélioration des revenus? Quelles en sont les causes?

/.....
.....
.....
...../

ANNEXE 2 : GUIDE D'ENTRETIEN

Fiche n° /..... /

Date : /...../...../ 200... /

Nom et prénoms de l'enquêteur /...../

CARACTERISTIQUES DU GROUPEMENT

1. Nom du groupement /...../
2. Nombre des membres /...../
3. Pendant combien d'année votre groupement existe ? /...../
4. quels sont les avantages que vous avez à être dans le groupement ?
/...../
...../
...../
...../
...../
5. Quelles sont les périodes pendant lesquelles vous produisez le beurre de karité ? /...../
1=Saison sèche 2=Saison pluvieuse 3=Les deux
6. Avez vous reçue des formations sur la production de beurre de karité ?
/...../ 1=Oui 0=Non
7. Si oui, qui sont les formateurs ?
/...../
...../
...../
8. Quelles sont les autres activité génératrices de revenu que les membres font en dehors de la production de beurre de karité ?
/...../
...../
...../
...../
9. Quels sont vos modes de production ?
Procédés traditionnels /...../ 1=oui 0=non
Procédés semi traditionnels /...../ 1=oui 0=non

COUT DE LA PRODUCTION

10. Comment procurez vous les amandes pour la production du beurre ?

/.....

/

11. Produisez vous à partir d'autres groupements ou structures /...../

1=oui 0=non

12. Si oui donnez les coûts de production :

	Unité	Quantités	Coût unitaire
Amandes transformées	Kg		
	Sac		
	Plat		
	Autres		
Beurre produit	Kg		
	Sac		
	Plat		
	Autres		

13. Evaluation des charges

Charges	Quantités (unité)	Prix unitaire	Montant total
Amandes			
Transport			
Bois			
Eau			
Main d'œuvre (nbre)			
Temps de la main d'œuvre			
Autres			

14. Evaluation du matériel

Matériel	Nombre	Nombre d'heure d'utilisation/j	Durée de vie	Coût d'achat	Année d'achat
Meule					
Mortier					
Marmite					
Spatules					
Cuvettes					
Seaux					
Canaris					
Sacs					
Jarres					
Calebasses					
Plat					

15. Quelles utilisations faites vous de votre beurre ?

Utilisations	Partage	Vente	Transformation	Autres à préciser()
Quantités				

MODE DE PRODUCTION ET DE COMMERCILISATION

16. Combien de jour faut il dans le processus de production du beurre de karité ? /...../

17. Avec quelle quantité d'amandes ? /...../

18. Quelle quantité de beurre obtenez vous ? /...../

19. Comment financez vous la production ?

Financement personnel /...../ 1=oui 0=non

Cofinancement /...../ 1=oui 0=non

Crédit /...../ 1=oui 0=non

20. Achetez vous du beurre à d'autres productrices pour revendre ? /...../

1=oui 0=non

21. Si oui précisez

Quantités	Prix d'achat	Prix de vente

22. Quel est votre mode de commercialisation

Vente en gros /...../ 1=oui 0=non

Vente en détail /...../ 1=oui 0=non

23. Bénéficiez vous d'un soutien pour la commercialisation de vos produits ? /...../ 1=oui 0=non

24. Si oui, quelles sont les structures qui vous appui dans la commercialisation ?

/...../
...../
...../

25. Quels sont les débouchés de vos produits ?

Marchés locaux /...../ 1=oui 0=non

Marchés nationaux /...../ 1=oui 0=non

Marchés extérieurs /..... : 1=oui 0=non

26. Si marchés extérieurs, précisez les pays

/...../

27. Avez vous des clients fidèles ? /...../ 1=oui 0=non

Quelles sont les principaux facteurs qui font varier les prix de vente ?

Quantité produite /...../ 1=oui 0=non

Période de vente /...../ 1=oui 0=non

Qualité du beurre /...../ 1=oui 0=non

28. Si période de vente, précisez les prix en fonction des périodes _____

Période de vente		Pluvieuse	Froide	Chaude
Prix	Kg			
	Boules			
	Autres			

VENTE DU BEURRE POUR UNE CAMPAGNE

Unités de vente	Quantités vendues	Prix de vente sur le marché local	Prix de vente sur le marché extérieur
Kg			
Boules			
Autres			

29. Avez vous des informations sur les prix du beurre de karité ? /...../

1=oui 0=non

30. Si oui, quelles sont vos sources d'informations ?

Télévision /...../ 1=oui 0=non

Radio /...../ 1=oui 0=non

Journaux /...../ 1=oui 0=non

Autres /...../

AVIS DES PRODUCTRICES SUR LA PRODUCTION DE BEURRE DE KARITE

31. Pourquoi avez vous choisi la production de beurre de karité comme activité ?

Autoconsommation /...../ 1=oui 0=no

Rapporte d'argent /...../ 1=oui 0=non

Forte demande de beurre de karité /...../ 1=oui 0=non

Pas d'autres alternatives /...../ 1=oui 0=non

Autres raisons /...../

32. Quelles sont les principales contraintes que vous rencontrez dans votre activité ?

/...../

.....
.....
...../

33. Quels sont les principaux facteurs qui vous permettent de mieux produire ?

/.....
.....
.....
...../

34. Quelles utilisations faites vous de votre revenu ?

/.....
.....
.....
...../

35. Quels sont les changements que vous avez observés dans votre vie depuis que vous produisez le beurre de karité ?

/.....
.....
.....
...../

36. Etes vous satisfaits du revenu que vous gagnez de la production de beurre de karité ? /...../ 1=oui 0=non

37. Quelles propositions faites vous pour une meilleure amélioration des revenus ?

/.....
.....
.....
...../

ANNEXE 3 : PHOTO



Photo 1 : Arbre à karité



Photo 2 : Amandes de karité

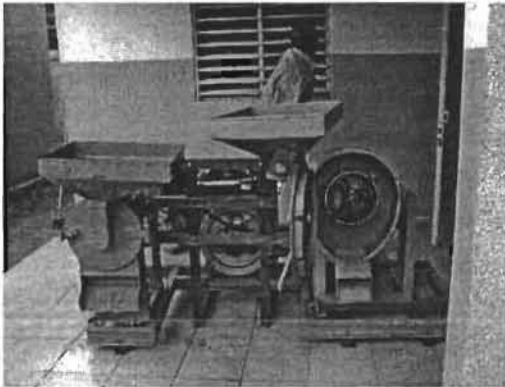


Photo 3 : Couple concasseur-moulin



Photo 4 : Torréfacteur



Photo 5 : Femmes faisant le barattage



Photo 5 : Femmes filtrant le beurre